> Du moment qu'un homme ou un livre, ou un journal dit du mal du Pape, de son autorité et de sa cause, tiens-le pour suspect; mets-toi sur le qui-vive et ferme l'oreille.
>
> MGR DE SEGUR

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE LANGUE! NOTRE [illegible]

> L'homme est conduit dans la vie par quelqu'un de meilleur que l'homme à quelque chose de meilleur que la vie.
>
> A. COCHIN

RÉDACTEUR: J. VALOIS, O.M.I. ADMINISTRATEUR: L. BUSSIÈRE, O.M.I.

23ième Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi, le 16 août 1933 — No 24

Les nôtres d'abord

Depuis quelques semaines, les journaux brodent autour de la question d'immigration. Ce fut d'abord la nouvelle nous annonçant la venue au Canada de milliers de Juifs, victimes de la politique d'Hitler. Plus de quatre cent mille Juifs allemands cherchent l'hospitalité en terre étrangère. Si nous ne surveillons de près ce mouvement, il ne serait pas étonnant de les voir un bon matin installés chez nous.

Une autre nouvelle, plus fraîche celle-là, nous parle d'immigration probable de colons britanniques. M. Rhodes, ministre des Finances, nous dit qu'il en a été fort question au cours de la Conférence économique. Toutefois, les autorités anglaises ont eu soin d'affirmer que le Canada n'encourrait aucune dépense.

A son tour, M. Beatty, président du Pacifique Canadien, lance un autre ballon d'essai: "Je crois, déclare-t-il, que la plupart des Canadiens qui réfléchissent sont d'opinion que nous devrions coopérer à ceux des plans (d'immigration) en préparation qui sont sains."

M. Price, procureur d'Ontario, déclarait dernièrement à Glasgow qu'il y avait place au Canada pour 10,000,000 d'immigrants. M. Thomas, secrétaire d'Etat pour les dominions est catégorique: "Les dominions seront le débouché naturel et inévitable de la population de la Grande-Bretagne." M. Gordon, ministre du Travail, affirme que le Canada ne restreindra en aucune façon l'immigration anglaise.

Un mouvement d'immigration est en branle. L'Angleterre désire déverser sur nos prairies le trop plein de sa population. Fatiguée du lourd fardeau de ses sans-travail, elle veut décharger une partie du poids sur les jeunes épaules du Canada.

Malheureusement, les Canadiens voient d'un mauvais oeil cette nouvelle immigration. De partout se manifeste le mécontentement et montent les critiques. C'est ridicule de penser à accepter des immigrants, lorsque des milliers de chômeurs battent le pavé de nos villes et que nos cultivateurs sont dans la détresse. Avant de secourir les désoeuvrés des autres pays, nous devons songer à nos indigents et à nos affamés.

"Nous ne pouvons encourager la venue de nouveaux colons, déclare M. McPherson, procureur de la Saskatchewan. Nous ne sommes pas en état de les recevoir." Le colonel Jamieson, membre du parlement, affirme qu'il y a trop de chômeurs au Canada pour justifier une autre immigration.

Le *Montreal Daily Star* écrit à ce propos: "Avec nos lignes de gens qui attendent dans les villes le pain de secours, avec nos dizaines de millions dépensés pour l'aide aux chômeurs, avec notre dépression agricole qui interdit l'emploi de nombreux ouvriers sur la ferme et décourage les entreprises agricoles nouvelles, l'idée même de l'immigration est devenue tabou."

Le *Toronto Daily Star* ajoute: "Avec quelque chose comme 800,000 chômeurs au Canada, le temps ne semble pas favorable à de grands projets d'immigration. Si l'on doit sur une grande échelle aider des projets de colonisation, nous avons ici même les hommes qui, avec leurs familles, s'en iraient de bon coeur sur de bonnes terres, près de bons marchés, avec derrière eux des chevaux, des machines et un bon appui moral."

Certes, le moment est bien mal choisi pour déclancher un mouvement d'immigration, surtout lorsque l'on connaît les piètres résultats que notre politique de colonisation au moyen d'immigrants a obtenus par le passé. En fait, depuis la Confédération, nous avons accueilli près de six millions et demi d'immigrants; nous n'avons réussi à en garder qu'un tiers. Le gouvernement a dépensé à peu près $55,000,000 et les compagnies de chemin de fer encore plus pour peupler notre dominion. Depuis soixante ans, nous avons reçu une moyenne de cent mille immigrants chaque année dont nous avons payé les frais de voyage et les dépenses d'installation sur des terres. Or, le recensement de 1931 chiffre le nombre des immigrants à 2,307,525, soit 35 pour cent de tous ceux qui sont venus au Canada avec l'intention de s'y établir à demeure. Il est facile de faire le relevé des pertes subies sous ce rapport durant la période de 1921 à 1931, puisque l'immigration était organisée systématiquement et bien contrôlée. Durant cet espace de temps, nous avons accepté 1,218,500 immigrants. Le recensement de 1931 nous indique que les résidents venus des autres pays n'ont augmenté notre population que de 401,250. En d'autres termes, nous avons perdu les deux tiers des immigrants, et cela durant la période de prospérité et d'immigration organisée. Des Britanniques, la prétendue crème de l'apport d'outremer, il n'en n'est resté qu'*un sur cinq*.

On se rappelle l'expérience des mineurs-moissonneurs débarqués d'Angleterre, il y a quelque trois ans, pour aider aux récoltes de l'Ouest. Ils faisaient la moue devant un salaire de quatre à cinq dollars par jour. Ils préféraient la "dole" — la prime au chômage en Angleterre. La plupart sont retournés.

D'après les nouvelles, il s'agirait, dans un avenir prochain, d'établir des sans-travail britanniques sur des fermes canadiennes. Or, l'expérience nous démontre que les Anglais, d'une façon générale, ne restent pas sur la terre. Ils s'acheminent vers les villes où ils prennent la place de nos Canadiens ou bien vont grossir le flot des chômeurs et des désoeuvrés, quand ils ne traversent pas le 45e.

Les Etats-Unis ont beaucoup bénéficié des argents que nous avons consacrés à l'immigration. Ils ont reçu presque tous les immigrants qui n'ont planté leurs tentes que quelques semaines ou quelques années au Canada, alors que ce dernier avait payé leurs frais de voyage et autres. Et qui plus est, nous n'avons pas su garder chez nous les millions de Canadiens émigrés aux Etats-Unis. Nous n'avons oublié le temps où il était plus facile à un immigrant d'Europe qu'à un Canadien de l'Est de venir s'établir dans l'Ouest.

Comment retenir des transplantés alors que les enfants du pays étaient forcés de s'exiler. Encore, à l'heure actuelle, si les autorités voulaient s'y mettre pour de bon, ils trouveraient le moyen de placer sur des fermes de nombreuses familles composées d'enfants nés au Canada. Pourquoi aller chercher ailleurs des colons improvisés. Nos villes regorgent de sans-travail désireux de s'établir et de fonder un patrimoine.

Un plan de colonisation de cette sorte aiderait les villes et les villages et serait beaucoup plus efficace que la politique du secours direct, qui développe chez trop de chômeurs l'insouciance et la paresse.

Ce ne sont pas les contingents recueillis sur les quais ou dans les rues de Londres et de Liverpool qui perpétueront l'esprit canadien. Qui a semé chez nous les idées radicales et ruineuses de l'ordre établi par les pionniers? Ce ne sont certes pas les enfants du pays qui ont grandi avec l'amour du sol et le respect de l'autorité dans leur coeur. Ce sont eux qui ont fait et feront toujours la grandeur du Canada dont s'unorgueilliront les générations futures.

Joseph VALOIS, o.m.i.

Au jour le jour

RIEN QUE NOTRE PART

M. Maher, vice-président de la Commission de la radiodiffusion, fait son tour de l'Ouest pour s'enquérir sur les possibilités d'organiser des programmes avec les artistes de l'Ouest.

Le "Star Phoenix" de Saskatoon, profite de son passage pour lui demander d'élucider la question des programmes de français disproportionnés à la moyenne des permis de radio que paie l'élément français.

M. Maher répond que deux heures par semaine sont consacrées à la langue française.

Ce n'est certes là rien de plus que notre juste part.

LA PROVIDENCE Y POURVOIT

Les plénipotentiaires des grandes nations productrices de blé tiennent conférences sur conférences pour régler la question du surplus de blé dans le monde. Ils s'embrouillent et se perdent en d'interminables délibérations, parlottes inutiles, puisqu'elles ne règlent rien.

Entre-temps, la Providence y pourvoit. Les éléments de la nature s'entendent beaucoup plus facilement. La sécheresse, le froid et les sauterelles, du train où ils vont, auront tôt fait de réduire notre surabondance de céréales.

AU PARADIS SOVIETIQUE

Nous demandons aux ardents du collectivisme, qui promettent mer et monde aux électeurs béats, de réfléchir un instant avant de berner les trop crédules. Ils accumulent sur leurs épaules de lourdes responsabilités.

Ils seraient bien avisés de prêter l'oreille à ce que rapporte de la Russie un ancien collaborateur de Lloyd George, M. Gareth Jones.

"Les fameux plans quinquennaux, déclare ce dernier, se soldent en définitive par un échec agricole des plus nets. Le monde rural n'a pas accepté la collectivisation des terres, d'où mauvaise volonté et mauvais rendement. "Comment s'intéresserait-on à un sol qui n'est plus vôtre?" dit le paysan.

"En sorte que le pain manque partout.

"Pas de pain au village, Pas de pain dans les trains. Peu de pain dans les bourgs.

"Deux nouveaux éléments taraudent le système: la peur (car le système de délation et de répression sévère qui est celui des soviets insinue dans tous les coeurs une crainte latente) et le chômage, mal jusqu'alors inconnu. Mais le grand vice c'est bien le marasme agricole.

"La conclusion de M. Gareth Jones est que le monde russe est sous la menace d'une famine pire que celle de 1929.

Voilà où conduit le fameux régime de la communauté des biens. Ce qui appartient à tout le monde, appartient à personne et chaque individu s'en désintéresse aussitôt. D'où la disette à brève échéance. —J.V.

L'année Sainte sera prolongée en 1934

CITE VATICANE. — Sa Sainteté Pie XI, disent des prélats, prolongera l'Année Sainte de plusieurs mois. Elle devait d'abord se terminer le 2 avril 1934, mais on pense que sa fin sera reportée au 29 juin, fête des Saints Apôtres Pierre et Paul.

Son Exc. Mgr Vladimir Alexandrav, archevêque orthodoxe russe de Seattle, s'est converti au catholicisme. Le Souverain Pontife, en le recevant dans le giron de l'Eglise, lui a conservé son titre d'archevêque.

Le sacre de Mgr Yelle

MONTREAL. — Le sacre de S. E. Mgr Emile Yelle, P.S.S., ex-supérieur du grand séminaire de Montréal, archevêque-élu d'Arcadiapolis, coadjuteur de St-Boniface, aura lieu le 21 septembre prochain dans l'église sulpicienne par excellence de la métropole, Notre-Dame.

Son Em. le cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, doit assister à la cérémonie d'un trône dressé à l'occasion dans le sanctuaire de cette église centenaire. Plusieurs archevêques et évêques seront aussi présents. On espère que S. E. Mgr Arthur Béliveau, archevêque de St-Boniface, pourra faire le voyage, assister à la cérémonie et ramener avec lui dans son diocèse le nouvel évêque.

Le consécrateur sera S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal. Les coconsécrateurs ne sont pas encore connus.

S. E. Mgr Arthur Melanson, évêque de Gravelbourg, l'un des derniers évêques sacrés dans la province, prononcera le sermon de circonstance.

M. Lesieur, P.S.S., est nommé recteur

Montréal. — M. Lesieur, P.S.S., vice-recteur du grand séminaire de Montréal, a été nommé recteur en remplacement de Mgr Emile Yelle, coadjuteur de St-Boniface. M. Lesieur est l'un des meilleurs théologiens parmi les Sulpiciens.

Après avoir complété ses études classiques au collège de Montréal et ses études théologiques au séminaire de la même ville, M. Lesieur entra chez les Sulpiciens et fut ordonné en 1917. Il obtint son titre de docteur en théologie à Rome et enseigna la théologie dogmatique, l'Ecriture Sainte et la liturgie au séminaire de 1919 à 1923.

Actualité

Adaptation de la N.R.A. au Canada

OTTAWA. — Un groupe d'industriels canadiens étudient le *"United States National Recovery Act", afin* de voir la possibilité d'adapter le système à notre relèvement social. Leurs observations porteront sur trois points principaux:

1.—L'étude de l'organisation gouvernementale à Washington et des codes de stabilisation industrielle.

2.—La possibilité d'établir à Ottawa un rouage semblable à celui des Etats-Unis. Le retour du premier ministre serait le signal du déclanchement du nouveau programme.

3.—L'organisation pratique de l'industrie du vêtement. Mille manufacturiers ont promis leur concours pour faire l'essai du nouveau système et d'apporter leur coopération.

Balbo à Rome

ROME. — Le commandant Italo Balbo et ses aviateurs sont de retour à Rome après leur double envolée transatlantique de plus de 12,000 milles. Ils ont été reçus par la foule en délire, au son des cloches et de la canonnade. Les héros reçurent le triomphe réservé autrefois aux empereurs Romains. Après avoir défilé à pied sous l'arche de Constantin, construite il y a 1,600 ans, ils furent reçus au Capitole par Mussolini à qui le commandant Balbo fit le rapport de l'envolée. Tout le long du parcours, les fascistes jetaient des fleurs et des feuilles de laurier à ceux qui avaient conquis tant de gloire pour leur pays.

Augmentation de salaires

WINNIPEG. — Soixante employés de la Model Cloak Company, manufacture de vêtements, recevront des augmentations de salaires de huit à quinze pour cent à partir du 14 août, a-t-on annoncé hier.

La "C.C.F." présentée par M. J.-F. Pouliot

La plupart des membres C. C. F. sont d'anciens ministres protestants — Six des membres seulement sont des Canadiens, les autres sont nés à l'étranger — Tous les discours des C. C. F. fourmillent d'extraits d'ouvrages d'économistes étrangers — Crainte d'exprimer des opinions personnelles — Cinquante-cinq questions posées à M. Woodsworth, au cours d'un débat parlementaire, sont encore sans réponses

M. Jean-François Pouliot, député de Témiscouata à la Chambre des Communes, a prononcé ces jours-ci, au poste de radio de la Rivière-du-Loup, une intéressante causerie sur le mouvement Woodsworth, la C. C. F. Nous donnons ci-dessous de substantiels extraits de cette causerie.

Pour des fins électorales fédérales, le Canada est divisé en 245 comtés. Il y a donc 245 députés à la Chambre des Communes. De ce nombre, quatorze seulement, soit le dix-septième de la députation, appartiennent aux groupes de l'extrême-gauche, (fermiers-unis de l'Ontario et de l'Alberta, progressistes et travaillistes). Ils se sont récemment fusionnés sous le vocable de *Co-operative Commonwealth Federation*, d'où C.C.F., sous la direction de M. Woodsworth.

Deux membres de ce nouveau parti viennent d'Ontario, deux du Manitoba, un de la Saskatchewan, huit de l'Alberta et un de la Colombie Anglaise.

Les disciples de M. Woodsworth commencent à faire de la propagande active dans notre province. Ceux qui croient à la nécessité des deux grands partis politiques qui se sont succédé au pouvoir depuis la Confédération ne sont-ils pas également intéressés à se renseigner sur la personnalité et les agissements des membres de la C.C.F.?

Le chef, M. Woodsworth, est né à Toronto. Il a cinquante-neuf ans. C'est aujourd'hui son anniversaire de naissance. Il a été tour à tour instituteur, ministre protestant, conférencier d'université. Il est lui-même un gradué des Universités du Manitoba, de Toronto et d'Oxford. Il s'est intéressé aux oeuvres sociales et il a travaillé comme débardeur au port de Vancouver pour se rendre compte des conditions du travail. Il est député de Winnipeg-Nord-Centre depuis 1921.

M. Carmichael est un ancien ministre protestant et instituteur. M. Irvine est, lui aussi, un ancien pasteur. Mlle MacPhail et M. Luchkovich sont des anciens instituteurs. Quoi d'étonnant que le ton doctoral des maîtres d'école leur soit familier! M. Mitchell, un ancien employé de chemin de fer né en Angleterre, a récemment été élu dans Hamilton-Est; M. Heaps, né en Angleterre de parents israélites, est un ancien échevin de la ville de Winnipeg, et M. MacInnes, gendre de M. Woodsworth, est un ancien conducteur de tramways qui a été échevin de la ville de Vancouver.

Seulement six membres de la C. C.F. sont des fermiers de l'Alberta: M. Gardiner, l'ancien chef des progressistes, a une santé délicate et il

(Suite à la page 3)

LA TOURNEE DE KING

M. Mackenzie King, chef libéral au pays, a parlé devant un auditoire de 2,000 personnes réunies à l'Arena.

Le chef arrivait de son comté de Prince-Albert. En chemin, il s'arrêta à Saskatoon où il fut reçu aux quartiers généraux de la Légion Canadienne. Il a fait un bref discours. Wilkie se trouve maintenant dans le comté de Battleford-sud, représenté au Parlement par le député libéral John Vallance. Celui-ci, l'hon. W. R. Motherwell, C. R. McIntosh, député libéral de Battleford-nord, et autres membres éminents du parti, étaient aux côtés de M. King. MM. Vallance et McIntosh ont parlé brièvement.

Il y a justement trois ans aujourd'hui, a dit M. Motherwell, que M. King a laissé le pouvoir pour le passer à M. Bennett. Ces trois ans ont été longs, d'une longueur tragique. L'orateur a continué en affirmant que le Canada était affligé d'une "nouvelle peste", la Co-operative Commonwealth Federation. Les libéraux n'ont donc plus à combattre et à vaincre les conservateurs seulement, mais aussi la C. C. F. Il ne servirait à rien d'ignorer ce troisième parti.

Le chef libéral, M. King, a subi un assaut de questions au cours de son discours, alors qu'il parlait assez longuement de la Co-operative Commonwealth Federation. C'était sa dernière assemblée pour le présent dans la Saskatchewan.

Il n'est pas surpris, a-t-il dit, de voir surgir la C.C.F. Les troisièmes partis naissent toujours sous des régimes conservateurs pour s'évanouir sous des gouvernements libéraux. "On me demande si nous allons coopérer avec les Co-Ops, ajouta-t-il, Mais il est passablement difficile de coopérer avec un groupe qui affirme qu'il faut vous détruire. La C. C. F. a déclaré en effet qu'elle allait faire disparaître et les libéraux et les conservateurs".

Le programme de la C. C. F. promet des revenus égaux pour tous et des loisirs, continua M. King. "Cela vous semble-t-il impossible?" risqua une voix féminine. "Ma chère amie, répondit l'orateur, la vie humaine dure comme soixante-dix ans. L'on ne saurait réaliser une telle chose en trois vies d'homme."

La C. C. F. abolirait aussi la propriété privée. Il serait beaucoup mieux, commenta M. King, pour ces gens d'attendre le résultat de l'expérience qui se fait en Russie avant de "sauter de la poêle dans le feu."

WAINWRIGHT. — L'hon. W.-L. Mackenzie King a parlé sur le terrain de l'exposition. Une grande foule est venue l'entendre exposer ses idées sur les problèmes de l'heure. L'hon. Charles Stewart, un des membres de son ancien cabinet, et

(Suite à la page 3)

Nouvelles

Navire échoué dans le fleuve

ILE CARIBOU, P.Q. — Un navire côtier qui transportait Mgr Andréa Cassulo, délégué apostolique et un groupe de congressistes à Rimouski, pour la Semaine sociale, s'est échoué sur un récif de la côte nord près de la Pointe des Monts. Des pêcheurs vinrent au secours des naufragés qui durent passer la nuit dans les résidences des particuliers du village. Aucune perte de vie n'est à déplorer, mais le navire sera probablement mis hors de service. On ignore la véritable cause de l'accident; on suppose que des courants magnétiques ont affecté le compas.

La radiodiffusion dans l'Ouest

CALGARY. — M. T. Maher visite les principales villes de l'Ouest dans le but d'organiser les programmes de radio. Il voudrait que chaque grande ville participe dans la série d'émissions du réseau de l'Ouest.

En réponse à des protestations au sujet des concerts français, il dit: *"Il ne faut pas oublier que la ville de Montréal possède plusieurs artistes de grand mérite et qu'il serait regrettable de priver le pays de les entendre, d'autant plus que les programmes français n'occupent que deux heures par semaine"*.

Le nouveau consul argentin

OTTAWA. — Senor Nonoz Cabrera ancien consul général de la République argentine, en Hongrie, est arrivé à Ottawa. Il est consul général de l'Argentine au Canada en remplacement de M. Juan C. Marguerrat, retourné en Argentine.

RESTAURATION ECONOMIQUE

Des opinions

TORONTO. — Des conversations, embrassant un nouveau programme de restauration économique, se tiennent depuis quelque temps entre les gouvernements du Canada et de l'Ontario. On rapporte qu'elles ont atteint des proportions d'intérêt national.

Le premier ministre George-S. Henry, d'Ontario, a laissé entendre que le programme sera énoncé sous peu, en apprenant que deux premiers ministres de l'Ouest avaient suggéré l'adoption en ce pays de programmes qui stimuleraient le commerce, augmenteraient l'emploi et les prix des articles nécessaires à la vie.

M. Henry

Le plan de recouvrement national du Canada sera mis à exécution dans les limites de l'empire plutôt qu'il ne sera international, de l'avis du premier ministre Henry d'Ontario. M. Henry ne se soucie guère du programme de recouvrement du président Roosevelt. Aucune nation, dit-il, ne saurait vivre en elle-même. Le président Roosevelt a été d'abord enclin à abandonner son attitude de non coopération, mais il l'a modifiée ensuite.

H. W. Strudley

H.-W. Strudley, président de l'Imperial Rattan Company Limited, est d'avis qu'un programme du genre sera inauguré dès que le premier ministre Bennett sera de retour au Canada.

John Bracken

Le premier ministre John Bracken du Manitoba, déclarait: "Je suis cordialement d'accord avec les fins qu'on se propose, entre autre celle de procurer des positions pour les sans-travail au lieu de leur donner des secours directs, celle de l'aide à l'agriculture en augmentant les prix de ses produits et celle de l'encouragement industriel et commercial en augmentant le pouvoir d'achat des travailleurs de toutes les classes, compris les cultivateurs".

S. F. Tolmie

Le premier ministre S.-F. Tolmie de la Colombie anglaise a dit que les efforts des Etats-Unis sont "des plus intéressants". Il ajoutait qu'on devrait les étudier soigneusement. Ceux qui sembleraient pratiques et avantageux pour le Canada, disait-il, pourraient être adoptés ici.

Autres opinions

M. R. J. Hutchings, de Calgary, ancien président de l'association des manufacturiers canadiens, soutenait d'autre part que le Canada ne doit pas suivre l'exemple des Etats-Unis.

La Chambre de Commerce d'Edmonton et le Board of Trade de Calgary se proposent d'étudier le National Recovery Act.

Un peu plus de fierté

S. Exc. Mgr Guy, O.M.I., et le respect de nos droits

S. Exc. Mgr Joseph Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, s'est fait un devoir d'assister à la plupart des séances du congrès d'Edmonton. Il a adressé la parole à plusieurs reprises. Il a notamment déclaré ce qui suit à la séance de clôture:

"Prenons dans les lois tout ce à quoi nous avons droit. L'école est le prolongement de la famille; mais comme nous nous adressons à des Canadiens français, votre école est une école canadienne-française et une école bilingue. J'insiste un peu sur les deux mots, car nous avons à constater ceci, c'est qu'on met souvent le blâme sur les instituteurs alors que le blâme devrait s'appliquer aux familles, indifférentes à l'enseignement du français."

"Les enfants à l'école parlent le français, mais lorsqu'ils retournent dans leur famille ils ne parlent que l'anglais.

"Je vous demanderai à vous tous qui retournerez bientôt dans vos foyers, de pratiquer la fierté au point de vue langue et en même temps au point de vue religion.

"Il faut développer ce que le bon Dieu a mis en nous.

"Comme nous avons une belle histoire du Canada, il faut la connaître et la faire passer dans notre vie de tous les jours et donner ainsi des exemples aux autres.

"Nous sommes au moins égaux aux autres et nous devons vivre comme des gens qui considèrent leurs voisins comme leurs égaux. C'est à nous de relever la tête et nous serons alors respectés par les chefs du pays".

Deux poids et deux mesures

La minorité anglo-québécoise et la haute magistrature — Le traitement accordé à la minorité franco-ontarienne — Nominations qui relèvent du gouvernement fédéral — Une nouvelle occasion de nous rendre justice (Le Droit)

Le ministère de la justice a annoncé hier que le juge R.-A.-E. Greenshields, de Montréal, était nommé juge en chef de la Cour Supérieure de la Province de Québec en remplacement de feu sir François Lemieux.

Un dictionnaire de biographies canadiennes nous apprend que M. Greenshields est né à Danville, Québec, en 1861, qu'il a fait ses études au High School de Montréal et à l'Université McGill, qu'il est protestant.

Ainsi, dans la province de Québec, le fait d'appartenir à la minorité n'empêche pas d'atteindre les plus hautes fonctions publiques; ou plutôt le gouvernement fédéral de qui relèvent les nominations des juges des Cours Supérieures sait rendre justice aux membres de cette minorité. En effet, sur 57 juges de la Cour du Banc du Roi et de la Cour Supérieure de la province de Québec, quinze sont de langue anglaise, quinze appartiennent à la minorité anglophone catholique ou protestante, de cette province. Cette minorité est bien traitée; sous ce rapport, et sous bien d'autres, elle reçoit plus que sa proportion numérique ne le comporte.

Le gouvernement fédéral est généreux envers le groupe anglo-québécois. Pourquoi ne se montrerait-il pas équitable à l'égard de la minorité franco-ontarienne?

Que l'on compare, dans le seul domaine de la magistrature, le traitement qui est accordé à la minorité québécoise et celui que reçoit la minorité ontarienne, et l'on verra si nous n'avons pas de bonnes raisons d'affirmer que le gouvernement fédéral use de deux poids et de deux mesures et que nos droits ne sont pas respectés.

Dans Québec, ce gouvernement a 57 nominations de juges à faire et il trouve le moyen de choisir, sur ce nombre, quinze juges de langue anglaise dont un, M. Greenshields, est maintenant juge en chef.

En Ontario, la Cour Suprême se compose de dix-neuf juges et il se trouve en plus soixante-quatre juges de Cour de comté, tous nommés par le gouvernement fédéral. Or, la minorité franco-ontarienne, malgré d'incessantes démarches, n'a aucun représentant à la Cour Suprême provinciale et elle ne compte que quatre juges de comté. C'est insuffisant; ce n'est pas équitable. Ce traitement, si on le compare à celui dont bénéficie la minorité anglo-québécoise, est odieux; il est absolument indigne d'un gouvernement qui a le devoir d'éviter le favoritisme et de répartir avec justice charges et honneurs parmi les divers groupes de la population.

Depuis un an, le gouvernement fédéral a eu plusieurs fois l'occasion de redresser une situation qui nous est entièrement défavorable. Quatre vacances se sont produites, presque coup sur coup, à la Cour Suprême d'Ontario. Le ministre de la Justice a reconnu le bien-fondé de nos réclamation, mais invariablement il a nommé des juges appartenant à la majorité.

La mort de M .Logie a créé une nouvelle vacance. Le ministre de la Justice a été entrevu une fois de plus. Des noms de candidats franco-ontariens lui ont été suggérés. Se contentera-il encore de prendre nos demandes en sérieuses considérations et de ne rien faire d'autre? ou bien se décidera-t-il enfin de faire la nomination que la minorité espère et à laquelle elle a droit?

Charles GAUTIER

Réflexion de M. O. Héroux

Deux poids . . .

LE DEVOIR. — M. Greenshields vient d'être fait juge en chef de la Cour supérieure de la province de Québec. M. Greenshields, comme l'on sait, est un protestant de langue anglaise. Personne ne s'est scandalisé de sa promotion dans une province en majorité catholique et de langue française.

Mais l'on ne peut, à ce propos, s'empêcher de jeter un coup d'oeil dans la province voisine, où la minorité catholique de langue française ne possède point un seul représentant dans la haute magistrature.

Quand le ministère fédéral de la Justice, duquel relèvent ces choix, décidera-t-il de nommer à la Cour suprême de l'Ontario, qui compte dix-neuf membres, un Canadien de langue française? Les vacances se succèdent, mais jamais on ne nomme un Franco-Ontarien.

C'est un état de choses qui ne peut indéfiniment durer.

Du point de vue politique le plus étroit, il n'est pas de bonne tactique de laisser une minorité accumuler des griefs et des rancoeurs, particulièrement quand cette minorité compte tout à côté, de puissants alliés possibles.

Qu'on le sache bien à Ottawa: nul dur coup porté à une minorité extraquébécoise ne peut laisser indifférents ceux qui pensent dans notre province.—O. H.

Congrès des "Canadiens de Naissance"

LUTTE CONTRE LA DEPRESSION

OTTAWA. — A leur congrès national qui se déroula au Château-Laurier, les Canadiens de Naissance ont fait une étude sérieuse de la situation économique du pays et adopté plusieurs résolutions suggérant des moyens pour rétablir la prospérité au Canada et tirer le pays du marasme financier qui menace de s'éterniser. Les délégués ont favorisé aussi l'inflation monétaire, l'établissement d'une banque centrale et une commission financière indépendante pour le contrôle des dépenses publiques. Les délégués croient que ces trois importantes mesures apporteraient des résultats très favorables.

Une résolution a été adoptée à l'effet que les principes économiques de même que la procédure et la coutume parlementaire devraient être enseignés dans les écoles primaires et secondaires suffisamment pour préparer l'élève d'une façon efficace à la vie publique.

Trois résolutions ont été adoptées à l'unanimité et plusieurs autres ont été référées de nouveau au comité des rsolutions pour étude plus approfondie. Le congrès a décidé de faire des démarches pour obtenir un changement dans la formule du serment d'allégeance au Roi que prêtent les hauts fonctionnaires de l'Etat et les sujets qui demandent leur naturalisation. Il s'agit d'éliminer les nombreux titres et autres formules qui suivent le nom du Roi George V dans le libellé du serment et de dire tout simplement que l'on promet fidélité et soumission à Sa Majesté le Roi Georges V du Canada.

Le Congrès s'est aussi prononcé contre la restauration des titres pour les Canadiens. Il a été décidé de faire part de cette résolution aux autorités fédérales. Les délégués ont aussi favorisé le contrôle absolu par le gouvernement sur tous genres d'armements.

Les délégués se sont déclarés fortement opposés à l'immigration, subventionnée et favorise par le gouvernement, les compagnies de chemin de fer ou de bateaux. Ils ne s'opposent pas cependant à la venue au Canada de citoyens désirables qui désirent s'établir de leur propre gré au Canada. Il s'agit de fermer les portes de notre pays aux étrangers amenés ici, dans un but de colonisation et qui, peu de temps après leur arrivée, augmentent le fardeau de nos villes et de nos municipalités.

Il a été décidé au congrès d'honorer la mémoire d'un des plus illustres fils du Canada. Pierre Le Moyne d'Iberville. Une plaque commémorative de bronze sera érigée en son honneur dans la cathédrale de la Havane.

Le congrès auquel assistaient 150 délégués de toutes les parties du Canada, a remporté un vif succès.

Nouvelles

Reprise de la conférence du blé

OTTAWA. — Le 21 août, les séances de la conférence du blé à Londres recommenceront à la délégation canadienne entre les pays importateurs et exportateurs de blé. L'hon M. A. MacPherson, trésorier provincial de la Saskatchewan, s'y rend pour représenter le Canada avec le premier ministre Bennett et le haut commissaire du commerce canadien en Angleterre, l'hon. G.-H. Ferguson. Le premier ministre du Canada ne reviendra qu'après la clôture des discussions.

Conférence économique canadienne

MONTREAL. — Non seulement la Conférence Impériale Economique qui s'est tenue l'an dernier à Ottawa n'a pas atteint le but qu'elle visait et qui était de réduire les murailles tarifaires entre les pays britanniques, mais elle a fortement contribué à en créer de nouvelles un peu partout, en outre, les décisions qui ont été prises au cours de cette conférence n'ont fait que compliquer dans une mesure importante les problèmes qui l'incombaient au récent congrès économique mondial de résoudre.

Sir Herbert Samuel, le chef libéral anglais, membre de plusieurs cabinets et l'un des hommes d'Etat les plus en vue en Angleterre moderne, ne cache pas sa pensée sur l'esprit et les résultats de la dernière conférence économique impériale.

Un traité entre le Canada et la Nouvelle Zélande

NEW-YORK. — L'hon. H. H. Stevens, ministre du commerce, est allé rencontrer le premier ministre de la Nouvelle-Zélande, G. W. Forbes, à son arrivée à New-York de Londres, afin de s'entendre avec lui au sujet d'un traité commercial entre les deux pays. Une entente existe déjà, mais elle doit expirer au mois de novembre; il s'agirait de la prolonger ou de la renouveler.

La commission des banques

OTTAWA. — La commission Macmillan ne s'occupera pas seulement de la question des banques au Canada, mais aussi de faire des propositions pour le relèvement du commerce et des échanges tant au pays qu'avec l'étranger. Son programme comprend tout ce qui peut toucher les communications interimpériales, internationales, le chômage, la stabilisation du Canada au point de vue économique, financier, social. On espère que le travail sera fini vers la mi-octobre.

Opinion sur nos banques

OTTAWA. — La commission bancaire a tenu sa première séance officielle dans l'une des salles de comité du parlement et elle est maintenant prête à entreprendre une tournée de six semaines environ à travers le Canada. Elle soumettra ensuite au gouvernement un rapport sur lequel sera basée la 6e revision décennale de la loi des banques canadiennes.

Prenant la parole à cette séance, Lord MacMillan, président, déclara que la commission procèdera à une revision complète du système financier du Canada, mais il ajouta que d'après lui le Canada avait raison d'être fier du record de ses banques et que la nomination de la présente commission n'affectait aucunement celles-ci.

Au cours de la séance, M. J.-A. McLeod, président de l'Association des Banquiers Canadiens, présenta deux mémoires, l'un faisant l'historique de la législation bancaire canadienne et l'autre relatant l'application pratique de cette législation.

Dr W. C. Clark, sous-ministre des Finances, soumettra un mémoire concernant les relations entre les banques et les gouvernements.

Price apôtre de l'immigraton

LONDRES. — Dans une dépêche de Glasgow, le "Daily Express" fait dire à l'hon. W.-H. Price, procureur général d'Ontario, que le Canada a de la place pour 10,000,000 d'autres citoyens, et que la prochaine génération devrait voir une population de 250,000,000. M. Price aurait fait remarquer que, si les hommes recevant des secours venaient au Canada, il s'ensuivrait des résultats tangibles: la terre serait cultivée et d'ici trois ans les familles d'émigrés posséderaient quelque chose.

Les dominions seraient l'éponge

BRIGHTON, Angleterre. — L'hon. J. H. Thomas, secrétaire pour les dominions, a déclaré ici devant un auditoire que le débouché naturel et inévitable pour la population anglaise se ferait par les dominions. M. Thomas a prononcé un discours à l'ouverture de la section sud-africaine de la commission des marchés de l'empire, et il a demandé à ses auditeurs d'acheter des marchandises des dominions.

Au cours des 30 dernières années, dit-il, le nombre moyen d'hommes et de femmes qui ont quitté la Grande-Bretagne pour outre-mer a été de 150,000 à 200,000 par année, et, pour la première fois dans l'histoire, 60,000 personnes, au lieu de partir l'an dernier, s'en sont revenues. Vous avez une idée de la part importante de l'émigration dans la solution de nos problèmes. Pour en arriver à la fin voulue, nous devons rendre nos dominions prospères.

L'Alberta gagne $23,000

CALGARY.—La province de l'Alberta a gagné plus de $23,000 en prix à l'exposition de grain de Régina.

Ballons-sondes

CALGARY. — On a constaté que plusieurs des ballons-sondes lancés conformément au programme de l'année polaire scientifique se sont élevés à neuf milles et que les thermomètres qu'ils transportaient ont enregistré, à cette altitude, un froid de 87 degrés sous 0 Fahrenheit.

Restitution

VANCOUVER, C.-B. — Lors de l'ouverture des bureaux du C.N.R. dans cette ville, une enveloppe adressée au service des voyageurs fut trouvée dans le bureau du Surintendant des Enquêtes. Elle contenait dix dollars et aucune indication n'y était incluse. Il fut conclu que l'argent était dû au chemin de fer par quelqu'un qui avait dû voyager à "l'oeil".

Pour les chemins de fer aux Etats-Unis

NEW-YORK. — Les Etats-Unis poursuivent leur lutte contre la crise et le chômage. Il paraîtrait que d'ici quelque temps on construira 250 locomotives. Le total des dépenses pour l'équipement des chemins de fer s'élèverait à $250,000,000.

Un grand mouvement travailliste

MONTREAL. — Tous les employés de chemins de fer viennent de s'unir dans la plus imposante organisation travailliste du pays. Au nombre de 200,000, ils veulent protester contre la diminution des salaires imposée par les compagnies canadiennes. Leur but est de travailler pour le relèvement social au point de vue industriel, économique et législatif.

La grève des employés de chemin de fer

MONTREAL. — Afin de connaître l'opinion de ses membres sur la réduction de 10 p.c. des salaires et la possibilité d'une grève, l'union des employés de chemins de fer a envoyé 24,000 bulletins de vote. Les mécaniciens, les conducteurs, les chauffeurs, les télégraphistes, devront dire s'ils sont prêts à se mettre en grève, si la mesure qui leur enlève une partie de leur salaire n'est pas rappelée.

Si tous les employés, ou du moins la majorité, retournent un vote contre la réduction, le pays se verra devant une situation embarassante, puisque tous les membres de l'union, de l'Atlantique au Pacifique, seront appelés à laisser leur travail.

Révolution pacifique à Cuba

LA HAVANE. — L'armée, la marine et l'aviation ont opéré une révolution non sanglante à Cuba. Après s'être emparé des cinq principaux points stratégiques, les officiers signifièrent au président Gerardo Machado qu'il devait résigner son poste dans les vingt-quatre heures. Le calme fut recommandé à la populace, puisque le changement devait s'opérer sans violence.

Le président, par son secrétaire d'Etat, demanda un sursis. Après l'avoir refusé, les révoltés choisirent Carlos Manuel de Cespedes comme nouveau président.

Incendie à Terre-Neuve

SAIT-JEAN, T.-N. — Poussés par un incendie d'une force inouïe, activée par un vent d'ouest, les habitants de Burlington virent leur retraite coupée du côté de la terre et durent s'enfuir dans des barques. Au moins 24 maisons ont été détruites, laissant sans asile 229 personnes. La même scène s'est répétée à Middle Arm et à Harbor Deep.

300 villages inondés

SHANGHAI. — Trois cents villages longeant la rivière Jaune, dans le nord de la province de Honan, ont été inondés. Il y a eu de nombreuses pertes de vie. Les flots ont débordé les digues. La rivière avait monté depuis plusieurs semaines et l'on redoutait des inondations par suite de pluies dans sa partie supérieure.

10,000 morts et autant de sans-abri en Chine par les inondations

10,000 personnes se sont noyées et autant d'autres se trouvent sans abri par suite de la crue de la rivière Tchang dans le centre du nord de la Chine, mandent des dépêches venant de Siam, capitale de la province de Shensi. 200 villages ont été détruits, disent les rapports. La crue des eaux a été causée par la démolition de barrages près de Sanyuan au nord de Siam. Des appels de secours ont été envoyés.

AU CIMETIERE

—Ici repose un honnête homme et un bon avocat.

—Pourquoi enterrer deux hommes dans la même tombe?

MARIAGE ANTHROPOPHAGE

—Pour ma pitite fiancée, voilà une zoulie bague! Pour ma pitite belle-mère, voilà une zoulie *broche*!

LE PATRIOTE de l'Ouest
LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN
Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest
Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes
BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964
ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

CROQUIS ANTEDILUVIEN

Mme Noé.—Attention! Noé! si vous faites monter les souris, moi, je ne monte pas dans votre arche.

DIGNE D'HOMMAGES

—Vous voyez cet homme? C'est un type extraordinaire: il n'a jamais connu personne qui se nommât Durand!

—Il faut lui offrir un banquet!

La C.C.F. présentée par M. Pouliot

(Suite de la page 1.)

a dû faire une cure de repos aux Antilles pendant la dernière session. Il joue actuellement un rôle plutôt effacé. M. Garland, né en Irlande et gradué de l'Université de Dublin, est le plus habile et le plus éloquent parlementaire de ce groupe. Il est l'un des meilleurs *debaters* de la Chambre des Communes. M. Coote, leur critique financier, est un sous-agent de banque. M. Spencer, leur whip, est né en Angleterre. Il y a aussi M. Lucas et M. Speakman. Des ces six fermiers de l'Alberta, deux seulement sont nés au Canada. Nous aurions pu ajouter à ce groupe M. Milton Campbell, député de MacKenzie (Sask., s'il n'avait été récemment nommé commissaire du tarif par le gouvernement fédéral.

De ces 14 députés qui composent actuellement la C. C. F., 6 sont nés au Canada, 3 en Angleterre, 3 en Ecosse, 1 en Irlande et 1 aux Etats-Unis, de parents ukraniens; donc, plus de la moitié d'entre eux sont des Canadiens d'adoption et seulement deux, MM. Garland et Heaps, ont séjourné quelque temps dans la province de Québec.

Aux élections générales de 1921, les premières après la guerre, trois députés travaillistes furent élus: M. Woodsworth à Winnipeg, M. Humphrey, dans la Colombie-Anglaise, (il fut défait en 1925), et M. Irvine, dans Calgary. Celui-ci changea plus tard d'allégeance politique pour revenir ensuite à ses premières amours.

M. Woodsworth exposait alors le programme du parti travailliste indépendant du Manitoba dont il était le seul membre à la Chambre des Communes: "Il a été formé, dit-il, "pour répondre aux aspirations de "tous les travailleurs qui croient "dans l'établissement d'un état co-"opératif, dont la base économique "serait la *production pour l'usage* "*et non pour le profit.*"

Trois autres députés travaillistes furent élus aux élections subséquentes: M. Heaps, à Winnipeg, en 1925; M. Adshead, à Calgary, en 1926, il fut défait en 1930; et M. MacInnis, à Vancouver, en 1930.

Un an après les élections générales de 1930, au congrès annuel des fermiers-unis de l'Alberta, l'Etat coopératif fut défini comme suit:

"Un Etat coopératif où tous les "instruments sociaux de produc-"tion et de distribution, *y compris* "*la terre,* devraient être 1o libérés "de la domination d'un pouvoir fi-"nancier et économique irrespon-"sable, et, 2o possédés et régis par "la société, au moyen de *groupe-"ments volontaires* de producteurs "et de consommateurs..."

L'importance de ce congrès doit être soulignée, parce que M. Woodsworth semble y avoir gagné à sa cause tous les membres des groupes de l'extrême-gauche; cependant, comme l'observait plus tard M. Neill, député indépendant de la Colombie-Anglaise: "Combien de "temps une coalition des fermiers "qui sont convaincus que leurs "produits doivent se vendre cher et "que la main-d'oeuvre doit être à "bon marché, d'une part, et, d'au-"tre part, du parti travailliste qui "soutient que la main-d'oeuvre doit "être chère et que les produits de "la ferme doivent se vendre à bon "marché peut-elle subsister?" Cela suffit pour nous démontrer l'absurdité d'un gouvernement *de classe.*

Les membres de la C. C. F. qui prennent la part la plus active aux débats parlementaires sont M. Woodsworth, M. Garland, Mlle MacPhail, M. Heaps et M. Mitchell; tous abusent des citations et leurs discours fourmillent de longs extraits des ouvrages des économistes étrangers. On dirait qu'ils craignent d'exprimer des opinions personnelles à moins qu'elles ne soient appuyées sur les dires du Révérend John A. Ryan, D.D., de Hjalmar Schact, ancien président de la *Reichs Bank,* de Karl Marx, de Gustav Cassel, de G. D. H. Cole, de Stuart Cassel, de sir William Beveridge, de John Maynard Keynes, de sir Basil Blackett, de lord Morley, du professeur W. H. Wakenshaw, de sir Arthur Salter et même de Henry Ford, de Shakespeare, du président Hoover, et le reste.

Toutes ces citations exotiques, nous les retrouvons dans les discours prononcés le 1er février dernier par Mlle MacPhail, MM. Coote, Heaps, Garland et par M. Woodsworth lui-même, à l'appui de sa résolution pour l'établissement d'un Etat coopératif "dans lequel toutes "les ressources naturelles et l'orga-"nisme socialement nécessaire de "production seraient employés "dans l'intérêt du peuple et non au "bénéfice du petit nombre."

Revenons à la résolution de M. Woodsworth.

Pendant cinq séances de la Chambre des Communes, elle fut discutée sous toutes ses faces par des députés des deux côtés de la Chambre. Tous les conservateurs et les libéraux qui prirent la parole, ainsi que les deux indépendants, MM. Bourassa et Neill, se prononcèrent *contre,* mais aucun ne put voter, parce que le 27 février, après le discours de M. Mackenzie King, chef du parti libéral, M. Cotnam, député conservateur de Renfrew-Nord, demanda l'ajournement du débat. On demanda le vote sur la motion de M. Cotman qui fut adoptée à une majorité de 32 voix, le gouvernement votant *pour* et l'opposition *contre,* ce qui eut pour effet de faire mettre la résolution au pied du rôle et de suspendre toute discussion. Il n'en fut donc plus question pendant le reste de la session.

M. Woodsworth entrevoit un nouvel et meilleur ordre social. C'est du mirage. Il n'y a qu'un ordre social, qui est l'ordre. Si l'ordre social cesse d'exister, ce qui arrive, c'est le désordre.

De plus, il n'établit pas les distinctions nécessaires entre le capitalisme et le droit de propriété et il confond le capitalisme et ses abus, qui sont deux choses différentes.

Enfin, si son système était appliqué, la liberté humaine disparaîtrait pour faire place à l'esclavage. L'Etat serait le seul et unique maître, nous serions tous ses esclaves. L'Etat contrôlerait tout, personne ne pourrait retirer le moindre profit de son travail.

En ces temps de crise, où l'organisme social n'est maintenu que par les merveilles de la charité privée, qui osera prétendre sérieusement que l'Etat peut faire vivre toute la population du pays en accaparant toutes ses ressources? N'y aurait-il pas des abus encore plus criants et des misères encore plus nombreuses dans cette nouvelle société où tout serait possédé en commun sous le contrôle d'un Etat dirigé par M. Woodsworth et son groupe de partisans?

Un grand écrivain d'Angleterre, M. G. K. Chesterton, disait récemment que les malheur des temps est dû à l'irréflexion. N'est-ce pas la paraphrase de cette parole du prophète: La terre est désolée de désolation parce qu'il n'y a personne qui réfléchisse en son coeur.

La mise en vigueur du système de M. Woodsworth signifierait l'abolition des législatures provinciales, des commissions scolaires, des conseils municipaux, la radiation des hypothèques sans compensation, l'accaparement par l'Etat de toute propriété privée. Il y aurait des *groupements volontaires de producteurs et de consommateurs,* mais tous travailleraient sans salaire et sans profit. L'Etat socialiserait les banques en confisquant tous les dépôts. Il n'y aurait plus d'épargne. Aurions-nous le travail obligatoire ou les travaux forcés et sans rémunération? Le Commonwealth Coopératif démolirait-il toutes les églises, comme cela se fait actuellement en Russie?

Au cours du débat parlementaire, cinquante-cinq questions ont été posées à M. Woodsworth pour obtenir des éclaircissements sur les points les plus importants de son programme.

La semaine dernière, à la suite du congrès de trois jours tenu par la C.C.F. à Régina, un grand journal d'Ontario faisait observer que *"cinq mois après* que cette fameuse série de questions lui avait été posée, M. Woodsworth n'avait pas encore répondu à une seule".

Et pourtant la réponse à ces questions, une réponse décisive, nous l'avons eue tout récemment dans une lettre adressée au maire de Hamilton par M. Humphrey Mitchell, député travailliste de Hamilton-est, lui-même disciple de M. Woodsworth. Il arrive de Russie, de cette Russie nouvelle qui a déjà mis en vigueur les théories prônées ici par la C.C.F. et il y écrit en toutes lettres que le peuple y meurt de faim et qu'il n'a jamais été témoin d'une telle misère.

Les utopies de M. Woodsworth ont l'éclat passager des bulles de savon. Elles ne peuvent séduire ceux qui prennent la peine de réfléchir. Il suffit de les analyser pour en voir les conséquences funestes et désastreuses et se convaincre qu'elles sont irréalisables.

"Où vont les libéraux?"

M. Dupré justifie M. Bennett — Malgré une lourde tâche, les conservateurs ont relevé le commerce, diminué le chômage et maintenu le crédit — Le solliciteur général réfute les articles du programme libéral — Il assimile les libéraux aux C. C. F.

ROBERVAL, Qué. — M. Maurice Dupré, solliciteur général du Canada, a parlé la semaine dernière à un ralliement des conservateurs du Lac-St-Jean. Il a dit que le programme présenté par M. King dans son discours de Virden, Man., vient dix ans trop tard et est négatif plutôt que constructif. Il a discuté le programme libéral et aussi celui de M. Woodsworth, ou de la C.C.F.

Nous en extrayons quelques points.

M. Dupré, solliciteur général, dit que le gouvernement Bennett, en prenant le pouvoir, a eu une tâche très lourde et difficile: diminution des revenus, chômage, notre pays étant devenu le dépotoir des autres pays.

La conférence d'Ottawa

M. Bennett a réduit immédiatement les dépenses d'administration, trouvé de nouveaux revenus, convoqué une session spéciale pour parer au chômage; il a protégé nos industries par un tarif approprié. Son oeuvre principale pour le relèvement de notre commerce et de notre industrie aura été la série des accords commerciaux d'Ottawa.

Grâce à ces accords, le Canada exportera cette année, 40,000 têtes de bétail de plus que l'an dernier, soit une augmentation de $12,000,000 pour nos éleveurs canadiens. Notre industrie laitière est protégée contre les excès d'importations de beurre de la Nouvelle-Zélande. Voici quelques chiffres qui indiquent les résultats de la conférence économique d'Ottawa:

Dans un an notre exportation de bacon a passé de 14,000,000 de livres à 27,000,000 de livres (augmentation de 93 p.c.); notre orge, de 2,900,000 boisseaux à 5,900,000 boisseaux, (aug. de 103.5 p.c.); notre lait condensé de 79,000 qtx à 212,000 qtx (aug. de 165 P.c.); notre blé de 57,000,000 de boisseaux à 103,000,000 (aug. de 80 p.c.). L'exportation de nos pommes a passé de 1,400 barils à 17,000 barils (aug. de 111.4 p.c.); du jambon, de 10,600,000 livres à 18,400,000 livres (aug. 73 p.c.); de la pulpe, de 79,000,000 de livres à 102,000,000 de livres (aug. 30 p.c.); du boeuf frais de 467,000 livres à 2,568,000 livres (aug. 450 p.c.) notre volaille de 251,000 livres à 1,110,000 livres (aug. de 382 p.c.); les automobiles de $213,000 à $1,204,000 (aug. 465 p.c.); et enfin, notre viande en conserve de 22,000 livres à 646,000 livres (aug. 2381 p.c.).

En un mot, nos exportations au 31 mai ont sauté de $79,000,000 à $108,000,000, soit un gain de $30,000,000.

Critique du programme libéral

M. King a exposé son programme en cinq articles: libérer notre commerce extérieur; former une commission nationale du chômage, abolir les cartels secrets, établir une banque centrale et maintenir le Canadien National.

M. King veut libérer notre commerce extérieur en signant des traités avec les pays prêts à les accepter. Mais M. King doit se rappeler que sous son administration nous avons perdu un marché de 125 millions, aux Etats-Unis, pour nos produits naturels, que nous avons perdu en Angleterre notre marché pour le bois et le blé, pour l'avantage de la Russie. M. King doit se rappeler que sous son régime, le Canada a signé le traité de la Nouvelle-Zélande qui faillit ruiner l'industrie laitière canadienne, au point que le gouvernement King lui-même a dû dénoncer ce traité.

M. King a signé cinq traités commerciaux en dix ans. Or, en trois ans, M. Bennett en a signé dix.

La Commission nationale du chômage que propose M. King ferait-elle plus et serait-elle plus et autre que les trois conférences interprovinciales tenues depuis trois ans?

M. King parle de l'abolition des cartels et il laisse entendre qu'il existe au pays des combines et des trusts qui exploitent notre population. Mais nous avons déjà une loi contre les combines et les trusts, préparée et présentée par M. King au temps où il était au gouvernement. M. Meighen lui avait fait remarquer dans le temps que la loi était inefficace, mais M. King avait répondu que le projet de loi offrait toutes les garanties désirables. Cette loi fut en vigueur pendant sept ans de régime libéral, sans que M. King ait songé à la dénoncer comme inefficace. Aujourd'hui, il reconnaît que la loi n'est pas bonne, qu'elle vaut rien.

De même pour le projet de banque centrale, la chose fut proposée il y a dix ans sous le régime King, mais M. Fielding, ministre des Finances de M. King s'y opposa énergiquement. En 1924 et 1925, M. Woodsworth a proposé une banque centrale, mais M. Robb, ministre des Finances répondit que notre système bancaire répondait parfaitement aux besoins de la population. Nouvelle proposition de M. Woodsworth en 1926, et M. Robb se prononce carrément de nouveau contre le projet de banque centrale. En 1928, M. Woodsworth revient à la charge et de nouveau le gouvernement King refuse catégoriquement.

La loi des banques doit être revisée et M. Bennett a confié l'étude de ce problème à une commission, qui, dès la semaine prochaine va commencer son enquête sur le régime bancaire canadien. Lors de la prochaine session, le gouvernement aura les conclusions de la Commission et nous saurons à quoi nous en tenir. L'attitude de M. Bennett n'est-elle pas plus sage et logique?

La C. C. F.

Nos adversaires qui admirent la loi Dillon et la politique des *pitons* n'ont su prêcher que le découragement, le pessimisme et leurs discours ont fait éclore la C. C. F., équivalent du communisme et du bolchevisme. C'est la destruction de l'épargne, de l'initiative privée. La C. C. F. veut tout socialiser. Mais en achetant les droits acquis; il lui faudrait une somme de douze à quinze billions. Où prendre pareille somme? Il ne resterait donc d'autre alternative à la C. C. F. pour établir son régime, que le vol de la propriété, des économies et des droits acquis.

Contre ce parti nouveau et contre ces principes, le parti conservateur se dresse en bloc, en adversaire irréductible. C'est pour empêcher la révolution, la violence, la terreur et l'émeute que nous maintenons l'article 98 du code criminel que M. King, Lapointe et Woodsworth, chef de la C. C. F. veulent abolir.

Les libéraux, eux, veulent prendre une partie du programme de la C. C. F., ils flirtent avec la C. C. F. ainsi qu'en témoigne la déclaration de M. Vincent Massey, l'organisateur en chef du parti libéral, qui ne voit pas de différence essentielle entre la C. C. F. et le parti libéral.

J'ai posé une question à l'honorable M. Lapointe. Je lui ai demandé: "Où vont les libéraux? A droite ou à gauche? Vont-ils vers les idées du troisième parti ou s'en éloignent-ils?"

M. Lapointe a répondu: "Je suis libéral tout court".

Ce n'est pas une réponse, c'est une formule évasive: c'est une reculade.

Je lui pose une nouvelle question:

Est-il prêt, oui ou non, à renier toutes les idées du troisième parti? Est-il au deux tiers socialiste?

Les chefs libéraux vont-ils avoir recours aux mêmes tactiques qu'autrefois? c'est-à-dire, vont-ils être contre le socialisme et le communisme dans Québec tout en flirtant avec les adeptes de ces doctrines dans l'Ouest?

La phalange libérale va-t-elle faire la cour à M. Woodsworth dans l'Ouest, tout en disant dans la province de Québec: "Je ne connais pas cet homme".

L'honorable M. King et l'honorable M. Massey viendront dans la province de Québec. Auront-ils le courage de répéter les déclarations qu'ils ont faites au sujet du troisième parti? Le premier à la Chambre des Communes, et le deuxième à Windsor, le 24 mars 1933?

L'honorable M. Lapointe aura-t-il l'audace de répéter, et surtout de faire *imprimer tel que prononcé,* son discours de l'hôtel Victoria à Québec, le lundi 28 mars 1933?

Conclusion

De tous les pays de l'univers, c'est encore le Canada qui a résisté le mieux à la tempête économique qui fait rage depuis bientôt trois ans.

Les accords impériaux et nos traités ont relevé notre commerce et nos industries; ils ont sauvé nos cultivateurs et nos ouvriers de la détresse.

La politique du gouvernement fédéral a maintenu notre crédit, et vous en avez eu la preuve à Londres, cette semaine, alors que l'emprunt Bennett-Rhodes, au montant de soixante-quinze millions, a été souscrit quatre fois en moins de quatre minutes.

Le peuple a à choisir entre les éléments de l'ordre et du désordre; entre les défenseurs de la propriété et les destructeurs de la propriété; entre Bennett et Woodsworth.

Riposte du Dr Denis aux conservateurs

ST-JOSEPH-DU-LAC, Qué. — "Je m'objecte à ce que les conservateurs essaient de nous faire passer pour des communistes", a déclaré le docteur Arthur Denis, député fédéral de St-Denis, Montréal, lors d'un pique-nique de libéraux dans la division Laval-Deux-Montagnes.

Il reprocha principalement à l'hon. M. Maurice Dupré, solliciteur général du Canada, d'avoir dit publiquement que l'électorat canadien à la prochaine élection, sera invité à choisir entre le parti conservateur, défenseur de la loi et de l'ordre, et "les forces du désordre, le socialisme et le communisme."

"Lorsque les libéraux sont au pouvoir", dit-il, on voit régner la paix et l'harmonie. Quand on voit dans quel ordre les choses ont marché de 1896 à 1911 et de 1921 à 1930, il est nécessaire que les Canadiens français s'unissent en un bloc solide, mais il est nécessaire et nous, Canadiens français avons intérêt à créer un tel bloc solide en cette province et à faire en sorte que les libéraux reprennent le pouvoir à Ottawa. Par ce moyen nous retrouverons la prospérité."

LA TOURNEE DE KING

Suite de la première page

d'autres personnalités du parti l'ont accueilli à son arrivée.

"Je ne suis pas venu vous demander de voter pour les libéraux", a dit M. King dans son discours. "Je viens simplement vous exposer ce que mon parti pense des questions du jour. Il vous restera à juger si je vous les ai bien expliquées et à décider ce que vous devez faire."

Il a dit que M. Bennett avait fait des promesses irréalisables lors des dernières élections et qu'il n'entendait pas faire la même chose. Il ne cherche pas non plus à renchérir sur la C.C.F.

"J'ai laissé toute latitude à M. Bennett, a ajouté le chef libéral, et je crois que sa politique est entièrement mauvaise. Je pense qu'il s'est trompé en relevant le tarif alors qu'il aurait dû être abaissé.

Un autre parti a surgi, celui de la Co-operative Commonwealth Federation. Comme question de fait, le programme de la C.C.F. est pour les trois-quarts presque le même que celui des libéraux. Mais le libéralisme ne saurait s'accommoder des particularités socialistes de la C.C.F.

Quant à la mise en oeuvre du programme d'étatisation de la C.C.F., elle ne peut se faire que par deux moyens: la confiscation ou l'acquisition par achat. La première équivaut au communisme et à la force brutale. La seconde provoquera un accroissement des impôts. Et Dieu sait comme ces derniers sont bien élevés. Pourtant, la C.C.F., par ses chefs, dit qu'elle procèdera par voie d'achat.

Lacombe

Le chef libéral attaque la politique des hauts tarifs et du favoritisme aux manufacturiers qui a marqué le règne de Bennett. Si le peuple a à se plaindre de tant de maux, c'est un peu de sa faute puisqu'il a voté pour celui qui prônait les mesures qui en ont été la cause. Le chef de l'opposition dit qu'il ne demande pas qu'on vote pour lui mais qu'il cherche tout simplement à montrer la différence qu'il y a entre les libéraux et les C. C. F.

Wetaskiwin

En parlant des promesses conservatrices, l'honorable M. King dit qu'au lieu de gagner des marchés nouveaux, nous en avons perdu. Comme il l'a fait à plusieurs endroits, l'orateur analyse le programme C. C. F. et refute leur prétention qui cherche à faire croire que le Président des Etats-Unis est en train d'exécuter leurs projets. King fait remarquer qu'il n'est pas question de socialisation dans le programme américain.

Calgary

Dernier discours de Mackenzie King avant son retour à Ottawa. Il exprime son contentement de voir une résurrection libérale dans toute la province et une renaissance de saine pensée politique Il visiterait la Colombie-Anglaise, mais il n'ose le faire vu l'état d'effervescence des esprits et la dissolution récente du parlement de cette province. Faisant un résumé des erreurs du gouvernement actuel il souligne les deux curiosités en fait de parti politique: la R.B.B. et la C.C.F.; les trois conférences manquées: celle de 1930, celle d'Ottawa en 1932 et la dernière qui vient de crouler misérablement malgré la promesse d'être reprise.

Il expose ensuite le programme libéral: commission du chômage, assurance contre le chômage, diminution des tarifs, commerce avec les autres pays, basé sur la réciprocité; banque centrale, bureau de contrôle pour les transactions de bourse, restoration du gouvernement responsable, réforme électorale, budget sainement balancé, distribution équitable de la richesse, maintient du C. N. R. comme propriété de l'Etat.

Le politicien

L'AMI DU PEUPLE.—Le type du vrai politicien, sûr d'arriver, c'est le phraseur outrecuidant et superficiel, "technicien" de toutes les flagorneries, de toutes les complaisances, de toutes les vilenies, de toutes les lâchetés.

Le politicien est toujours prêt à pactiser avec les adversaires qu'il se donne l'air de combattre et à trahir les amis qu'il se donne l'air de défendre.

Mais qu'il pactise ou qu'il trahisse, c'est toujours son intérêt égoïste qui le guide. Il ne pense jamais qu'à lui, à sa carrière politique, aux honneurs et aux profits qu'il en peut tirer et fait bon marché de l'intérêt public et du bien du pays dont il se prétend le représentant et le serviteur.

Les idées qu'il adopte, dont il se réclame, qu'il dit défendre, sont celles dont il escompte le plus de chances électorales, mais il est tout prêt à en changer, à les renier ou à les trahir, dès qu'il pensera y trouver avantage.

Le politicien est un habile homme, qui ne se compromet jamais, qui ne se dévoue jamais, qui ne se donne jamais sans restriction mentale. Il promet, il jure, il proteste de son dévouement, il bluffe impudemment, mais il ne fait que se "prêter" et entend toujours en tirer bénéfice. Il se bat "au chiqué".

Un timbre de $4.50

SHOAL HARBOUR, Terre-Neuve. — Au moment où l'armada italienne est partie pour les Açores elle portait des milliers de matières postales pour livraisons en Europe. Le timbre de 75 sous de Terre-Neuve pour livraison par aéroplane a été augmenté de $4.50, ce qui en fait le timbre le plus dispendieux du monde. Il est de 90 sous plus élevé que le timbre américain pour transport du courrier aérien de NewYork à Rome.

CROQUIS CONJUGAL

La femme. — As-tu enfin trouvé de l'ouvrage?

Le chômeur. — Oui, ma chère, tu vas commencer demain.

MILITARIANA

—Vous êtes de garde devant une poudrière; la poudrière saute, que faites-vous?

—Je tire un coup de fusil pour donner l'alarme!...

Pour lire au foyer

La morale professionnelle au point de vue légal (1)

Comment une infirmière peut être préparée à ses responsabilités

Il est devenu nécessaire, voire même indispensable de donner à l'élève infirmière des notions brèves, mais claires et précises des responsabilités qu'elle assume en entrant dans la profession.

Ces obligations, minimes pour elle durant son stage d'entraînement, alors que l'hôpital porte le poids de ses responsabilités, acquièrent de l'ampleur et de l'importance, lorsque, graduée, elle franchit les portes de son Alma Mater.

L'infirmière, comme membre de la société, est assujettie aux lois de son pays comme tous les autres citoyens; de plus, par état, elle est tenue de connaître ses devoirs et ses responsabilités et l'ignorance ne constitue jamais pour elle une excuse valable.

La pratique du soin des malades comporte des situations particulières qui l'obligent davantage à être parfaitement renseignée et ces connaissances la mettront en mesure, dans l'exercice de sa profession, de prévoir les erreurs toujours possibles et de les éviter.

Dans nos écoles, cet enseignement fait suite aux cours d'étiquette professionnelle et il les complète. Ces cours sont donnés par un médecin compétent qui s'applique plus à donner à l'élève infirmière des notions pratiques qu'à lui remplir la tête des théories dont elle ne saurait que faire; en effet, il vaut mieux connaître comment éviter les difficultés légales, que de savoir théoriquement ce qu'il faut faire pour se dégager habilement d'une procédure judiciaire.

Les développements détaillés de la matière de ces cours sont laissés à la compétence du professeur; je ne ferai donc qu'énumérer les points que l'on pourrait appeler des titres de chapitre et sur lesquels il me semble particulièrement important d'insister.

l est de première nécessité que l'infirmière comprenne et saisisse parfaitement la ligne de démarcation très nette qui existe entre ce qui constitue *l'art du soin des malades:* "l'art du Nursing" et ce qui est du domaine de la *profession médicale*.

"L'art du soin des malades", rigoureusement parlant, implique toutes les tâches requises pour donner du confort aux malades, sans distinction des catégories auxquelles ils appartiennent, pour les garder en de bonnes conditions hygiéniques sans avoir recours à aucun médicament. En d'autres termes, cet art consiste à soigner les maladies par des moyens autres que l'emploi d'aucun agent thérapeutique, excepté sous le contrôle et par l'ordre du médecin légalement diplômé.

"La profession médicale" impose le devoir de poser les diagnostics et de prescrire les remèdes et les traitements appropriés, compris dans l'acte de la pratique médicale.

Du moment que l'infirmière administre des médicaments ou qu'elle fait l'application de quelque traitement, elle entre donc dans le domaine proprement dit de la médecine, et s'engage ainsi sur un terrain périlleux. Elle doit donc aussi bien comprendre qu'il y a une distance très grande entre l'exécution d'une ordonnance médicale sous le contrôle et la direction du médecin, et la prescription ou l'exécution de ces mêmes traitements sous sa seule responsabilité.

Pour la pratique de la médecine, un certificat spécial est requis et l'infirmière ne possédant pas cette autorisation n'a pas le droit de s'en arroger les attributions.

Pour éviter les écueils qui se rencontrent si souvent dans la pratique journalière, l'infirmière doit:

1. remplir ponctuellement et fidèlement les ordonnances du médecin:

a) quand elles sont raisonnables;

b) quand elles sont légales;

c) quand elles ne sont pas préjudiciables au patient;

2. garder le patient dans de bonnes conditions hygiéniques, surveiller son confort physique et moral;

3. faire tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir les complications, les accidents, les ennuis, etc.;

4. le protéger contre les maladies contagieuses ou toute autre infection.

Donc l'infirmière se protègera par le fait même contre beaucoup d'ennuis et elle diminuera d'autant ses responsabilités, si elle est fidèle à s'en tenir aux fonctions qui lui incombent.

Quand l'infirmière a été parfaitement renseignée sur les attributions de sa profession et sur celles de sa profession médicale, il faut qu'elle acquière le sens de ses responsabilités. Il y a des actes que l'infirmière doit accomplir avec soin et art; il y en a d'autre qu'elle doit éviter avec prudence; ce parfait équilibre lui apprend:

1. à n'accepter auprès des patients que les tâches qu'elle peut remplir et pour lesquelles elle est préparée; t

2. ne pas déserter sans de très graves motifs le poste du devoir qu'elle a accepté, quelque pénible qu'il soit;

3. enfin à éviter les imprudences, les négligences et les légèretés qui pourraient être préjudiciables au patient; ces négligences peuvent être ou d'action ou d'omission.

Négligence d'action: faire par légèreté ou par précipitation ce qu'une personne raisonnable ne ferait pas en pareille occurence. Ex. une infirmière qui administrerait par voie veineuse un médicament prescrit pour être administré par voie musculaire ou hypodermique, se rendrait coupable de négligence d'action qui pourrait parfois être très grave. Ainsi celle qui appliquant un sac chaud à un patient, est coupable d'une négligence d'action, si le patient contracte une brûlûre. L'infirmière est non seulement tenue de faire l'application des traitements mais elle doit encore surveiller les effets.

Négligence d'omission: ne pas faire, en telle occasion, ce qu'une personne raisonnable ferait. Ex. ainsi à la salle d'opération, donner comme stérilisées des pièces de pansement et des instruments qui ne le sont pas, peut constituer une grave négligence d'omission. Si le patient mourait des suites opératoires dues à l'infection, l'infirmière serait criminellement responsable de ce décès. — Abandonner un patient sans lui procurer les soins, d'une autre infirmière peut aussi constituer une négligence coupable.

C'est en cultivant et en développant chez l'infirmière les qualités de loyauté, d'honneur, de franchise et de droiture, qu'on la prémunit le mieux contre ces écueils d'une si grande conséquence.

Les connaissances de l'élève infirmière, en cette matière, doivent être suffisantes pour la détourner de certains contrats malhonnêtes ou pour l'empêcher d'assumer certaines responsabilités qui l'engageraient au delà de ses capacités. Elle doit aussi apprendre comment protéger ses intérêts, savoir poser ses conditions de travail, de paiement, etc.

Un jugement sain, un tact exquis, une parfaite prudence devront la guider dans ces différentes situations. De telles qualités lui diront de ne pas accepter de contrats malhonnêtes, la mettront en garde contre certains charlatans ou manufacturiers qui voudraient se servir d'elle ou de son nom pour le trafic de certains médicaments. Elle ne doit pas favoriser la ventes des "panacée" ni se mêler à aucun négoce dont le seul but serait d'induire le public en erreur.

Enfin, il est important d'apprendre à l'infirmière ce qu'est un testament, écrit ou oral; les points essentiels dont il se compose, combien de témoins sont requis pour sa validité, dans quels cas elle ne doit pas servir de témoin, pourquoi le testament doit toujours être daté; qu'elle apprenne aussi à être très prudente en apposant sa signature à quelque écrit que ce soit.

L'infirmière, par ses relations de société et par son éducation, peut être souvent appelée comme témoin en Cours de Justice; de même elle peut être appelée aussi à rendre témoignage dans des causes où son savoir professionnel serait requis. Par conséquent, elle a besoin de connaître la manière d'interpréter une assignation et d'y répondre; elle doit connaître ce qu'est une déposition et la manière de la faire; comment elle doit rendre témoignage et comment éviter les parjures, etc; comment répondre aux questions qui lui sont adressées; en un mot, comment se comporter en Cours de justice.

Napoléon disait: "Les seules victoires qui ne laissent pas de regrets sont celles que l'on remporte sur l'ignorance." En effet, *savoir*, n'est-ce pas synonyme de *pouvoir?* L'infirmière qui possède des connaissances légales suffisantes est en meilleure condition pour sortir victorieuse des difficultés de la vie, que celle qui se débat dans l'ignorance, le doute et l'incertitude.

Le sujet des responsabilités légales des infirmières est très étendu et demanderait beaucoup de temps pour être traité au complet. Par ailleurs, comme le secret d'ennuyer est de vouloir tout dire, je termine ici mes observations quitte à les compléter par les discussions qui vont suivre.

(1 Travail présenté aux Congrès des Infirmières par Soeur Allard, directrice de l'Ecole des gardes-malades de l'Hôtel-Dieu de Montreal.

Le coin du curieux

6,000 mariages célébrés en une fois

C'est en Mandchourie, à Kharbine, qu'il faut se trouver, si l'on veut assister à la solennité sans précédent qu'annoncent les *Dernières Nouvelles*, journal parisien d'émigrés russes.

Il existait, depuis pas bien longtemps, à Tokio, des cvours officiels où l'on enseigne aux jeunes filles japonaises tout ce qu'une ménagère et une mère doit connaître. 6,000 jeunes filles en sont récemment sorties diplômées.

L'administration s'est mise en quête de leur trouver des maris.

Dans la Mandchourie, que le Japon colonise avec intensité, il y a peu de femmes et filles japonaises. Le gouvernement de Tokio a décidé d'envoyer en Mandchourie les 6,000 Japonaises diplômées.

Là, on s'est mis en quête d'exécuter et de répartir 12,000 photographies parmi lesquelles les fiancés éventuels voyaient s'ils devaient se convenir. Tout s'est passé pour le mieux. Déjà des trains et des paquebots amènent à Kharbine les parents des fiancés qui veulent assister aux épousailles.

Si la photographie avait existé du temps de Romulus, les Romains n'auraient peut-être pas recouru à l'enlèvement des Sabines pour se trouver des épouses.

Naissances, décès et mariages

Le bureau des statistiques donne le nombre des naissances, des décès et des mariages en juin dernier en 70 villes du Canada. Naisances enregistrées en juin, 6,692; décès, 3,748; mariages, 3 230. Pendant les premiers six mois de cette année, les naissancesc ont été de 41,442; les décès de 23,978 et les mariages de 12,987.

Mortalité

Un intéressant relevé de la fluctuation de la mortalité causée par certaines maladies au Canada, a été fait récemment par les statisticiens de la Metropolitan Life. Il démontre que la moyenne de la mortalité causée par les principales maladies au cours des six premiers mois des années 1931, 1932 et 1933 a été comme suit: fièvre typhoïde, 4.9 par 100,000 en 1931, en 1932, 4.3, en 1933, 1.5; rougeole, en 1931, 4.2, en 1932 7.8, en 1933, 3.7; fièvre scarlatine, en 1931, 6.2, en 1932 4.0 en 1933 4.4; coqueluche, en 1931, 14.7, en 1932, 5.7 en 1933, 8.2; diphtérie, en 1931, 11.1, en 1932, 9.7, en 1933, 4.2; tuberculose des voies respiratoires en 1931, 76.3, en 1932, 72.00, en 1933, 73.8; cancer (toutes formes) en 1931, 72.2, en 1932 76.1, en 1933, 77.7; le diabète, en 1931, 11.8, en 1932, 10.1, en 1933, 12.6; maladie de coeur, en 1931, 90.5, en 1932, 95.4, en 1933, 98.8; néphrite chronique en 1931, 10.3, en 1932, 41.6, en 1933, 46.8.

Le nombre d'illettrés diminue

Le recensement de 1931 montre que la population canadienne âgée de dix ans et plus est de 8,169,662, dont 4,258,862 du sexe masculin et 3,910,760 du sexe féminin.

Le nombre d'illettrés, ou de personne ne sachant ni lire ni écrire, semble indiquer une amélioration dans le niveau d'instruction. Au recensement précédent, 5.73 p.c. des hommes et 4.43 des femmes ne savaient ni lire ni écrire; en 1931 ces proportions sont réduites à 4.32 p.c. pour les hommes et 3.21 p.c. pour les femmes. Par province, le plus faible pourcentage d'illettrés se trouve en Ontario et en Ile du Prince-Edouard, où il n'atteint pas 3; le plus élevé se trouve en Nouveau-Brunswick, 6.91 p.c., et en Québec, 4.76 p.c. Sur la population totale de dix ans et plus, 5 682,960 parlent le français et 1,230,471 parlent le français et l'anglais; 148,152 parlent d'autres langues.

Le recensement de 1931 montre que la population âgée de 15 ans ou plus est de 7,091,800, dont 2,668,821 sont célibataires; 3,970,149 sont mariés, 437,381 sont en veuvage et 7,440 sont divorcés. L'état matrimonial de 8,009 personnes n'est pas relaté.

Les Oblats dans le monde

Rome. — Le personnel de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée au premier avril, renferme 3,988 noms de profès En ajoutant les novices, nous arrivons au chiffre de 4,465.

Sur ce nombre, il y a 16 archevêques ou évêques (dont un Cardinal), 2,037 prêtres, 1,017 clercs scolastiques et 906 Frères coadjuteurs.

Sur les 4,465 profès et novices l'Europe arrive au chiffre de 2,097; l'Amérique atteint 1,874; l'Afrique, 273 et l'Asie, 221. Si l'on défalque des Provinces de Belgique et d'Angleterre Irlande les Oblats qui se trouvent au Congo et en Australie, les chiffres définitifs seront:

Europe, 2,077 — Amérique, 1,874, —Afrique, 284, — Asie, 221 et Océanie, 9.

Sur les 4,465 Oblats comptés plus haut, 2,811 appartiennent par la naissance à l'Europe, 1,494 à l'Amérique du Nord, 107 à l'Asie, 51 à l'Afrique et 2 à l'Océanie.

La Province du Canada est la plus forte: 512 (621 avec les novices; puis la 2e province de France: 288 (332 avec les novices.)

Le plus grand nombre des Scolasticats est dans la Province du Canada: 173; vient ensuite la 2e Province de France: 119. La Province d'Allemagne a le plus grand nombre de Frères: '84; puis le Canada: 143.

Régina. — Des centaines de mille mouettes dite de Franklin se joignent à ceux qui luttent contre le fléau des sauterelles en Saskatchewan.

Près de Liberty, ces oiseaux en nombre considérable attaquent les insectes avec une stratégie presque militaire. Ils couvrent tout un champ à la fois, et ceux d'arrière-ligne s'élevant et s'abaissant continuellement, massacrent les insectes qui ont pu s'échapper à l'attaque des premières troupes.

La répartition des races en U. R. S. S.

52 POUR CENT DE LA POPULATION EST RUSSE

D'après l'*Agence Tass*, de Moscou, le dernier recensement de la population de l'U.R.S.S. a donné les indications suivantes sur la répartition des races en U.R.S.S.

La majorité de la population de l'U.R.S.S. (52 pour cent) est composée de Russes.

Les Ukrainiens forment 22 pour cent de la population de l'Union, les blancs-russiens 3 pour 100 (près de 5 millions); les juifs 1.7 pour cent (plus de 2 500,000); les Tartares 2 pour cent (plus de 3 millions). On compte, en outre, 1 million cinq cent mille Tchouvaches, 2 millions d'Arméniens; 2 millions de Turcomans; 2 millions d'Ouzbeks; 2 millions de Georgiens. Enfin, les régions septentrionales de l'U.R.S.S. sont habitées par plus d'un million de Tadjiks, 15,000 de Samoyèdes, 1,600 Samoyèdes-ostiak, 240,000 yakoutes et 28,000 Toungouz.

L'U.R.S.S. compte, en outre, de nombreuses races qui comprennent à peine un millier de représentants dans leur ensemble.

Dans l'Union soviétique sont établis 1,500,000 Allemands, 3,000 Suédois, 1,500 Hollandais, 2,500 Italiens, 2,500 Français, 3,000 Albanais et une soixantaine d'Hindous.

La population de l'Allemagne

Berlin. — Le recensement du 16 juillet dernier, en Allemagne, donne une population de 65,300,000 habitants, soit une augmentation de 2,700,000 sur le recensement précédent, en 1925. Sur ce total, on compte 31,700,000 hommes et 33,600,000 femmes.

La femme la plus âgée de Pologne vient de mourir

Mme Antoinette Keller, la femme la plus âgée de Pologne, est décédée à Lvow à l'âge de 120 ans.

Un sérum contre la grippe

Londres. — Le "lancet", organe de la profession médicale, annonce que trois médecins anglais ont découvert un animal auquel on peut inoculer le virus de la grippe. C'est le furet, un quadrupède carnassier allié à la fouine et à la belette, dont on se sert pour chasser le lapin.

Cette découverte permettrait de fabriquer un sérum contre la grippe pour les êtres humains.

Des expériences ont prouvé que la grippe est due à un germe qui traverse les filtres les plus fins.

Des pièces de 5 francs provisoires

Paris. — Tandis que les modèles des nouvelles pièces de 5 francs sont exposés à la Monnaie et attendent que le jury fixe son choix, des pièces provisoires de 5 francs sont frappées dans les ateliers du même Hôtel. On se trouve en présence de faits accomplis. L'oeuvre de M. Bazor, graveur attaché à l'administration de la Monnaie, n'a été soumise à aucun jury.

La loi du 5 mai dernier, a-t-on déclaré à la direction de l'Hôtel des Monnaies, obligeait le ministre des finances à retirer de la circulation avant le 31 décembre prochain tous les billets de 5 francs. Or, ce délai était insuffisant pour procéder au choix et à la frappe des pièces de remplacement. Il a fallu procéder à la frappe un peu précipitée de pièces provisoires. Ces pièces qui mesurent 24 millimètres et pèsent 6 grammes, seront vraisemblablement mises en circulation au début d'octobre prochain.

Les pièces sont frappées à la cadence de 700,000 pièces par jour.

Le premier ministre d'Ontario demande au chef de l'opposition, M. Hepburn, de lui dire comment il équilibrerait.

Parions que les moyens ne font pas défaut à Hepburn. Un chef d'opposition est toujours capable d'un tel tour de force. Malheureusement pour lui il perd le secret du truc dès qu'il s'installe au pouvoir.

Un peu d'histoire

NOS GRANDS EVEQUES

Monseigneur Laflèche

Evêque des Trois-Rivières — L'ami de coeur de Mgr Bourget et de Mgr Taché

Mgr Laflèche, né en 1818, était plus jeune que Mgr Bourget, né en 1799, et plus vieux que Mgr Taché, né en 1823. Il est mort, le dernier des trois, en 1898, tandis que Mgr Bourget est décédé en 1885, et Mgr Taché en 1894. Mais, c'étaient, en somme, des contemporains. Mgr Bourget fut évêque de 1837 à 1885, Mgr Taché, de 1850 à 1894, et Mgr Laflèche, de 1866 à 1898. Ce sont, certainement, trois des plus grandes figures de l'épiscopat canadien au XIXème siècle. Ajoutons que, en dépit souvent des distances qui les séparaient, ils furent très liés ensemble et de vrais amis de coeur, qu'ils eurent les mêmes sympathies et qu'ils défendirent les mêmes idées en plus d'une occasion. C'est ce qui m'amène, par une naturelle association de pensées, après avoir parlé il n'y a pas longtemps, aux lecteurs de la 'Voix Nationale", de Mgr Bourget et de Mgr Taché, à les entretenir, dans cet article-ci, de Mgr Laflèche.

Sa vie et sa carrière

Né à Sainte-Anne-de-la-Pérade, le 4 septembre 1818, Louis-François Laflèche fit ses classiques à Nicolet, de 1831 à 1838, avec de beaux succès. Séminariste, il continua à étudier, pour ses années de cléricature, au collège de sa jeunesse, en y enseignant, selon la coutume de l'époque. Il fut professeur de lettres ou de sciences et remplit, en même temps, les fonctions d'économe. A l'automne de 1843, à la demande de Mgr Provencher, il décida de se consacrer aux missions de l'Ouest. Ordonné prêtre, à Québec, le 7 janvier 1844, il passa quelques mois vicaire à Saint-Grégoire, où, sous la direction du curé, M. Harper, un ancien missionnaire, il s'initia à l'étude des langues indiennes.

Le 24 avril 1844, avec Mgr Provencher et l'abbé Joseph Bourassa, l'abbé Laflèche se mettait en route pour le Manitoba. On arriva à Rivière - Rouge (Saint - Boniface), après avoir parcouru en canot sept cent cinquante lieues, le 21 juin suivant. M. Laflèche passa l'hiver (1844-1845) à Saint-Boniface, s'occupant d'étude des langues et desservant quelques missions du voisinage. Au printemps (1845), il fut envoyé à la mission du Pas, sur la rivière Saskatchewan. Il en revint à l'été. Le 25 août (1845), les Pères Aubert et Taché arrivaient à leur tour à Rivière-Rouge. C'étaient les premiers Oblats missionnaires venus dans l'Ouest. Avec eux, pendant un an, M. Laflèche étudia le "sauteux" sous la direction de M. Belcourt. Le 8 juillet 1846, M. Laflèche et le Père Taché partaient en canot pour l'Ile-à-la-Crosse, et ils furent rendus, après une course difficile et pénible en canot et par portages, de trois cents lieues, le 10 septembre de la même année. C'est alors que commença pour les deux futurs évêques, la vraie vie de missionnaire, si rude et si dure à la nature, dans ce poste de l'Ile-à-la-Crosse, où devaient venir plus tard deux autres futurs évêques, Mgr Faraud et Mgr Grandin, ce pourquoi le Père Duchaussois, dans son beau livre *Aux glaces polaires*, l'appelle un *berceau d'évêques*. Les deux missionnaires de 1846 se donnèrent là, tout en "missionnant", à l'étude du 'cris" et du "montagnais" et de leurs dialectes, dont ils ne tardèrent pas à se rendre maîtres. M. Laflèche ne devait revenir à Saint-Boniface, dans les circonstances que nous allons voir, qu'au printemps de 1849. Pour le Père Taché et pour M. Laflèche, ce furent, on le comprend, des années vraiment héroïques, dont, quarante ans plus tard, l'évêque des Trois-Rivières rappelait, en termes émouvants, "l'heureux souvenir" à l'archevêché de Saint-Boniface.

Dès 1848, Mgr Provencher avait nommé M. Laflèche — en le laissant à l'Ile-à-la-Crosse—son grand-vicaire et l'administrateur de son diocèse s'il venait lui-même à mourir. Plus encore, en janvier 1849, le vieil évêque demandait et obtenait de Rome que M. Laflèche (à 31 ans) fut élu son coadjuteur. Il fut préconisé, sous le titre d'évêque d'Arath, par le pape Pie IX. Mais, il ne reçut pas, cette fois, l'onction épiscopale. Les rigueurs du climat et les fatigues apostoliques avaient occasionné pour lui, à la suite d'un mauvais rhumatisme, une infirmité qui devait le laisser boîteux pour la vie, et qu'il s'empressa de mettre de l'avant pour se soustraire à l'honneur et au fardeau de l'épiscopat. Le 24 juin 1850, le Saint-Père nommait à sa place le Père Taché coadjuteur de Mgr Provencher. M. Laflèche continua de remplir ses fonctions de grand-vicaire, et se dépensa, le mieux qu'il pût, auprès de Mgr Provencher, dont il ferma les yeux en juin 1853, et de Mgr Taché, son ami devenu son évêque, jusqu'à l'été de 1856. Il revint alors dans sa province natale et à Nicolet. Il avait vécu, et rudement travaillé, dans les missions de l'Ouest, durant pas loin de treize ans.



A Nicolet, qui relevait alors du diocèse des Trois-Rivières, M. Laflèche enseigna pendant cinq ans (1856-1861) les mathématiques, l'astronomie et la philosophie. En même temps, il devint préfet des études en 1858 et supérieur en 1859. En plus, Mgr Cooke, évêque des Trois-Rivières depuis 1852, l'avait nommé, en décembre 1857, son vicaire général, tout en le laissant à Nicolet. En septembre 1861, il l'appela auprès de lui, à Trois-Rivières, où il fut d'abord procureur de l'évêché, puis, en 1862, curé de la cathédrale. Enfin, en 1866, il le faisait élire par Rome son coadjuteur. Préconisé le 23 novembre 1866 évêque d'Anthédon et coadjuteur des Trois-Rivières, Mgr Laflèche fut sacré, le 25 février 1867, par Mgr Baillargeon, dans la cathédrale des Trois-Rivières. Il avait 47 ans. Le 11 avril 1869, Mgr Cooke, usé par l'âge et les labeurs, nommait Mgr d'Anthédon administrateur du diocèse. L'année suivante, en avril 1870, alors qu'il assistait à Rome au concile du Vatican, Mgr Laflèche devint évêque titulaire des Trois-Rivières, par la mort de Mgr Cooke, survenue le 30 de ce mois. Mgr Laflèche a été évêque titulaire en titre de Trois-Rivières pendant vingt-huit ans, de 1870 à 1898. Il est mort là, dans sa ville épiscopale, à 80 ans tout près, le 14 juillet 1898.

Missionnaire et professeur

Voilà deux titres qui, d'ordinaire ne désignent pas le même homme, parce que les deux fonctions, le plus souvent, ne vont pas ensemble. M. Laflèche, avant de devenir évêque, a été magnifiquement l'un et l'autre. Très intelligent, de jugement sain et droit, de mémoire facile et fidèle, il fut, dans l'Ouest, un missionnaire extraordinaire actif autant que courageux et intrépide. Bientôt maître des langues indiennes, il se fit l'ami sincère et le vrai frère de ses Sauvages et de ses Métis. Observateur attentif et clairvoyant, il s'instruisait dans la compagnie de ces hommes primitifs, qui sont loin souvent de manquer de connaissances. Il se ménageait, entre temps, le moyen de nourrir son esprit de lecture substantielles et, surtout peut-être, il lisait dans le grand livre de la nature avec une extrême facilité. D'autre part, son dévouement à ses ouailles ne se lassait pas. A un moment donné, il se montra même à la hauteur des héros les plus fameux. On connaît l'épisode. Cela se passait en juillet 1851. Les Métis et les Sioux étaient en guerre et se rencontraient au pied des buttes du Grand-Côteau (dans le Dakota). Les Métis n'étaient qu'une poignée, à peine cent tireurs. Les Sioux comptaient, eux, deux mille guerriers. M. Laflèche, revêtu du surplis et de l'étole, s'interposa, sous les balles, ou sous les *"flèches"*, entre les combattants, le crucifix à la main. A sa vue, les Sioux crurent à la vertu surnaturelle d'un "manitou" et ils décampèrent! Au reste, on peut l'écrire, les douze ans de mission de M. Laflèche, comme ceux de tous les grands apôtres de l'Ouest, ont constitué une sorte d'héroïsme, la plus vraie peut-être, de tous les jours et de tous les instants. On ne saurait raconter, en quelques lignes, tout ce qu'il a été pour Mgr Provencher et pour Mgr Taché. L'un et l'autre lui ont rendu, à ce propos, les témoignages les plus significatifs.

Revenu à Nicolet, M. Laflèche, à cause de son expérience des hommes et des choses, étudiés ou observés en pleine nature, et de ses connaissances variées en toutes sortes de matières, devint, sans transition perceptible, un maitre ou un professeur de toute première valeur. Merveilleusement doué du talent de s'exprimer avec aisance et de celui, plus important encore, de communiquer aux autres ce qu'il savait, il trouvait, dans ses souvenirs personnels, des comparaisons et des images qui peignaient les choses et donnaient l'illusion de la vie. Fervent des sciences naturelles et de l'histoire, il en illustrait tout son enseignement. Il érigea, dans le jardin du séminaire, une représentation du système planétaire, unique en son genre, dont on a parlé longtemps. Il sut être, pareillement, un administrateur, un préfet des études ou un supérieur, qui semblait à beaucoup n'avoir pas son égal.

Un grand évêque

Mgr Laflèche avait 47 ans, quand il reçut la plénitude du sacerdoce—qu'il avait été sur le point de recevoir à 31 ans, — et il en avait 52, quand il prit l'administration du diocèse des Trois-Rivières, qu'il garda jusqu'à l'âge avancé de 80 ans. C'est là surtout, semble-t-il, que le bon Dieu lui réservait une riche part de son héritage — *pars haereditatis!* Il l'administra, cette part du domaine du Seigneur, tous ceux qui l'ont vu à l'oeuvre en conviennent à l'envi, avec une maîtrise superbe. Cet évêque fut un saint et un lutteur, écrit le Père Duchaussois (*Aux glaces polaires*, page 159), de la taille vraiment des pères et des docteurs des premiers âges chrétiens. Mortifié et renoncé à lui-même, il n'eut pas même une voiture à lui et il mourut pauvre. Charitable, il n'y avait qu'à le prévenir qu'un infortuné avait besoin de secours pour qu'il y volât. Pieux et recueilli, on venait à sa cathédrale pour le voir prier. Eloquent, sa voix vibrante passait du ton de l'homélie, sa prédication preférée, aux grandes envolées des discours d'apparat. On l'a appelé le Chrysostome du Canada. Combatif, il s'attaqua à toutes les erreurs. Educateur, il dota son diocèse des meilleures institutions d'enseignement. De culture universelle, sa parole et sa plume couraient avec une égale facilité à travers tous les sujets. Il conversait, comme s'il eut été de leur profession, avec un géomètre, un astronome, un chimiste, un mathématicien, un médecin, un légiste, un agriculteur, un sociologue ou un politicien. Sa langue, naturellement châtiée, élégante, logique, de belle eau française, toujours accommodée à son thème et à son auditoire, semblait ne pouvoir tarir... "Plus on est prêtre, disait-il souvent, plus on est patriote!" Il est certain que la patrie canadienne-française n'a jamais eu de meilleur défenseur que lui...

C'est là un beau et juste témoignage. En fait, l'action d'évêque et de chef du peuple de Mgr Laflèche rayonna, bien au-delà des limites de son diocèse, par toute sa province et par tout le pays. Il avait assisté au quatrième concile de Québec, comme coadjuteur, en 1868, et il assista au cinquième, au sixième et au septième, comme évêque titulaire, en 1873, en 1878 et en 1886. Il fut mêlé à toutes les affaires importantes du pays, intéressant la sainte Eglise, pendant près de cinquante ans. Penseur puissant, on recourait de partout à ses conseils. Orateur abondant, naturel et singulièrement éloquent, on s'adressait à lui dans les grandes occasions, et, si chargé fût-il par ailleurs, il ne refusait jamais d'aller rompre le pain de la parole sacrée là où on l'y appelait. La modestie et la dignité de sa vie en faisaient, d'autre part, un exemple et un modèle pour tout le clergé.

Ayant assisté en 1869-1870, au concile du Vatican, il retourna à Rome, dans la suite, en 1872, en 1876, en 1881, en 1883 et enfin en 1893, pour soutenir, chaque fois, auprès du pape et des congrégations romaines, des causes qu'il croyait justes et des intérêts qui lui étaient chers. Ses vues ont été discutées. Je ne saurais ici insister beaucoup là-dessus. Mais je sais fort bien que personne n'a jamais douté de la sincérité et de la hauteur de ses intentions pour le meilleur service de sa foi et de sa race, pour l'honneur de l'Eglise et le bien de son pays. On a dit que c'était un évêque du moyen-âge. Oui, il l'était, avec même une certaine intransigeance, quand il s'agissait de défendre les principes essentiels de la vérité. Mais, il comprenait aussi magnifiquement son temps, et personne ne fut jamais plus généreusement soumis, quand il le fallait, aux décisions de l'autorité suprême. Tout le monde sait que la division de son diocèse, par la création de celui de Nicolet, en 1885, lui fut une dure épreuve. Il s'inclina pourtant avec respect et dignité devant les volontés du Saint-Père et de la Providence. Dans les questions controversées de l'époque, comme Mgr Taché, Mgr Laflèche soutint toujours Mgr Bourget. L'événement a prouvé, semble-t-il, que leurs vues à tous les trois, étaient justes. Ajoutons enfin que, comme Mgr Bourget encore, Mgr Laflèche fut un ami constant et fidèle de la grande et belle oeuvre de la colonisation, dans laquelle il voyait, à l'instar du grand évêque de Montréal, le moyen le plus pratique et le plus efficace de travailler à l'expansion de la religion et de la patrie.

En devenant évêque, Mgr Laflèche avait composé ses armes de deux emblèmes: un canot pour rappeler ses années de vie missionnaire est une flèche qui voulait dire "droit au but" (le Père Duchaussois); sa devise portait: *suaviter et fortiter*, c'est-à-dire avec douceur et avec force, et ce fut bien là le programme qu'il suivit toute sa vie.

Vingt-huit ans après sa mort, le 26 septembre 1926, on érigeait à Mgr Laflèche, aux Trois-Rivières, dans une cérémonie imposante, un superbe monument sur la principale place publique de la ville. Ce fut l'occasion d'une véritable apothéose. On sentait parfaitement que le grand évêque était toujours bien vivant dans les esprits et dans les coeurs. Il est de ceux d'ailleurs qui ne meurent pas complètement, parce qu'ils revivent dans leurs oeuvres et que l'histoire ne peut pas ne pas garder leur souvenir.

Apostolat de la prière

INTENTION GENERALE BENIE PAR LE SAINT-PERE: LA HIERARCHIE ECCLESIASTIQUE

Les associés de l'Apostolat de la Prière prieront ce mois-ci pour l'Eglise enseignante et dirigeante: le Saint-Père, les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres ordinaires en paix et communion avec le Siège Apostolique. Ils comptent pour 2,000 dans toute l'Eglise. Auxiliaires indispensables au Souverain Pontife pour l'exercice de la réconciliation des pêcheurs avec Dieu. Ils sont établis ambassadeurs du Christ auprès des âmes, selon le mot de saint Paul. (II Cor., v, 18, 20.) Aujourd'hui, plusieurs évêques et pasteurs souffrent persécution pour la justice et la vérité catholique: en Russie, en Espagne, au Mexique. Quelques-uns sont morts de peine ou de mauvais traitements. Ceux qui restent, contemplent des scènes de désordre et même d'horreur. Le Missel, le Bréviaire nous indiquent le sens et même les formules de cette prière pour l'évêque: "Qu'il demeure ferme et paisse (son troupeau) dans votre force, Seigneur, dans la sublimité de nom." La multitude des croyants n'avait qu'un coeur et qu'une âme, aux premiers siècles de l'Eglise; il faut encore aujourd'hui cette cohésion basée sur la foi, la charité, les bons offices, la prière de tous les frères en Jésus-Christ pour leur chef et leurs pasteurs.

Intention missionnaire

POUR LES EVEQUES, LES VICAIRES ET PREFETS APOSTOLIQUES

Ce qui est dit des évêques en général est aussi vrai des Evêques, Vicaires et Préfets Apostoliques en pays de missions. En 1932, ils sont 491. La sainteté des pasteurs attire la grâce sur les fidèles. La sainteté n'a pas manqué jusqu'à ce jour, puisque plusieurs évêques furent martyrisés. Quelques-uns sont béatifiés, d'autres figurent comme candidats probables des futures béatifications.

La tache de Saturne

WASHINGTON. — Une terrible collision entre un météore géant et la planète Saturne fut probablement la cause de l'énorme tache blanche qui apparut sur la planète dernièrement, suivant l'opinion des astronomes de l'observatoire naval américain.

Cette tache sembla avoir les dimensions de la terre, soit 8,000 milles de diamètre, mais ceci ne veut pas nécessairement dire qu'un météore aussi gros que la terre frappa Saturne.

La tache aperçue de la terre fut probablement un nuage de poussière dans l'atmosphère qui entoure Saturne. Ce nuage peut avoir été causé par le choc d'un météore géant et de la planète, ou encore par une éruption volcanique sur Saturne lui-même. Les astronomes utilisent cette tache, dans le moment pour contrôler la vitesse exacte de la rotation de Saturne.

Les sauterelles canadiennes

DEVIENDRAIENT-ELLES UN FLEAU PAR LEURS MIGRATIONS?

Lorsqu'on lit dans le dernier numéro du "Canadian Entomologist" les "Notes sur les habitudes des sauterelles nuisibles au Manitoba" par feu Norman Criddle, on est frappé des connaissances spéciales que possédait l'auteur, de sa faculté presque surhumaine d'observation et de sa patience sans limites, qui aurait lassé même un Job. L'article, cependant, ne contient pas un mot de ces choses, mais les théories qu'il discute se recommandent à la considération des entomologistes du continent américain.

Est-il possible qu'un jour les sauterelles canadiennes se mettent à imiter celle de l'ancien monde en émigrant à leur tour? En d'autres termes, les sauterelles canadiennes ravageront-elle un jour le Canada comme les locustes d'autrefois ravageaient l'Egypte ou comme ceux d'aujourd'hui désolent les champs verts de l'Est? On a vu bien des sauterelles canadiennes dont les ailes s'allongent et dont le corps aminci, à la façon d'un cheval de course, peut supporter un plus long vol; mais il me semble que les espèces migratoires des vieux pays exigent au moins deux générations pour se développer dans certaines conditions de climat qui paraissent être absentes au Canada et il semble qu'au Canada la transformation de la phase solitaire à la phase migratoire s'arrête à l'état de transition. Et cependant, M. Criddle note ce qui suit: "En 1932, pour la première fois dans notre expérience (30 ans), la sauterelle à deux raies a pris tous les aspects d'un locuste migratoire; elle a survolé de longues distances et en tel nombre que les grands lacs étaient recouverts d'insectes noyés. Les rives du lac Winnipeg présentaient une masse de sauterelles pourries de plusieurs pouces de profondeur, créant des conditions fort désagréables pour les villégiateurs voisins.

"Il serait difficile de comparer les invasions des sauterelles du manitoba avec celles de l'ancien monde, car il est évident que les conditions sont entièrement différentes. Les concentrations en masses sont assez rares chez nous. Si elles se produisent, c'est sous forme d'une densité générale de la population des sauterelles et sur de grandes régions du pays. Par exemple, dans l'enquête qui a été faite sur les oeufs en l'automne de 1932, nous avons trouvé des régions couvrant des centaines de milles et dans lesquelles une série de concentration s'est produite, séparées peut-être seulement par leur propre longueur d'espaces semi-libres. Dans ces invasions semi-continues, les oeufs du criquet à ailes claires et du criquet à deux raies étaient présents en nombre, variant depuis un mille jusqu'à 100,000 par pied carré. En général, ces couches d'oeufs se trouvaient sur les talus engazonnés des chemins, mais les pâturages voisins pouvaient également en être recouverts.

"On ne peut guère distinguer un essaim séparé dans ces conditions, et les insectes parfaits qui sortent de ces oeufs pourraient bien former un essaim continu. C'est ce qu'ils font souvent, mais il est rare qu'ils paraissent former des concentrations intimes, ressemblant à celles que l'on rencontre en Europe, en Asie, en Afrique, ou en Amérique du Sud. Il est possible, cependant, que le locuste des Montagnes Rocheuses d'autrefois l'ait fait. Il est possible également que quelques-uns d'entre nous ne se rendent pas bien compte de ce qui constitue un essaim. Disons, pour éclaircir cette question, que même l'été dernier les sauterelles volaient en tels nombres qu'elles obscurcissaient le soleil. Ce n'était pas là une concentration, cependant, mais simplement une partie de la migration générale, qui couvrait de larges étendues de territoire et qui se continuait pendant plusieurs heures. Quelques-uns de ces insectes ne volaient qu'à quelque deux cents pieds du sol, tandis que d'autres volaient à une telle hauteur qu'on ne les pouvait voir qu'au moyen de lorgnettes."

FLUCTUATIONS DU PRIX DES GRAINS

(du 9 au 15 août inclusivement)

A Winnipeg

	Mercredi 9	Jeudi 10	Vendredi 11	Samedi 12	Lundi 14	Mardi 15
BLE						
No 1 nord	79½	80	76⅛	70¼	69½	69½
No 2 nord	77¼	78	74	68⅛	66¼	67⅝
No 3 nord	75¼	76	72¼	66⅛	64⅜	65⅝
No 4	72½	73	69¼	63¼	61⅝	63¼
No 5	68½	69	65¼	59¼	57⅛	58½
No 6	64½	65	61¼	55¼	23⅛	54½
Fourrage	62½	63	59¼	53¼	51⅛	52½
Voie (track)	79½	80	76⅜	70½	69⅞	69¾
(Amber Durum)						
No 1	80½	81	77¼	71¾	69⅝	——
No 2	77½	78	74¼	68¾	66⅛	——
No 3	72½	73	69¼	64½	61⅛	——
No 4	71	71½	67¾	61¾	59⅝	——
AVOINE						
2 C. W.	41⅛	42¼	40⅜	38⅜	36⅛	37
3 C. W.	38⅝	39¾	38	36	33¾	34⅝
Ex. 1 fourrage	39⅛	40½	38¾	36¾	34½	35
No 1 fourrage	37⅞	39¼	37½	35½	33¾	34⅛
No 2 fourrage	36⅛	37½	35¾	33¾	31½	32
Rejetée	33⅛	34	32¼	30¼	28	28⅞
Voie	41⅛	42	40¼	38¼	36	37¼
ORGE						
3 C. W.	49⅝	50	46½	44	40	40¼
4 C. W.	46	46¾	43⅜	40¾	36¾	37⅛
Voie	49¾	50	46¾	44⅛	40¾	40½
LIN						
1 N. W.	142½	146¼	140½	135½	135	135⅛
2 C. W.	138½	142¼	136½	131½	131	131⅛
3 C. W.	115	118¾	113	108	107½	107½
Rejeté	115	118¾	113	108	107½	107½
Voie	142½	140¼	140½	135⅝	135¼	135¼
SEIGLE						
1 C. W.	55⅞	56⅝	52⅝	47⅝	45½	47¼
2 C. W.	55⅞	56⅝	52⅝	47⅝	45½	47¼
3 C. W.	52¾	53½	49½	44½	42⅜	44
Voie	56	56¾	52¾	47⅞	45⅞	47½

A Prince-Albert

	Mercredi 9	Jeudi 10	Vendredi 11	Samedi 12	Lundi 14	Mardi 15
BLE						
No 1	61	61½	59½	51½	49½	51
No 2	58	59	57	49	47	48½
No 3	55½	56½	54½	46½	44½	46⅜
No 4	51½	52	48	42	40½	42
No 5	47½	48	44	38	36	37½
No 6	43½	44	40	34	32	33½
Fourrage	41½	42	38	32	30	31½
AVOINE						
2 C. W.	29	30	28	26½	24½	25
3 C. W.	26½	27½	26	24	22	23
1 fourrage	25½	27	25½	23½	21½	22½
2 fourrage	24	25½	23½	22	19½	20½
No 3 fourrage	21	22	20	18½	16	17
ORGE						
3 C. W.	33½	34	30½	29	25	25
4 C. W.	30	31	27½	25½	21½	22
5 C. W.	29	30	26½	24½	20½	21
6 C. W.	28	29	25½	23½	19½	20

Choses agricoles

Opinion du président de la Coopérative du blé

M. L.-C. BROUILLETTE ....

REGINA. — Dans une allocution aux délégués à la conférence mondiale sur le blé, M. L.-C. Brouillette, président de la coopérative de vente du blé de la Saskatchewan, a dit qu'il rejetait la proposition de réunir en conférence les membres des coopératives et ceux des organisations de négociants en blé si cette proposition était destinée à perpétuer le présent régime de placements des céréales. Le droit de vivre, a-t-il affirmé, doit passer avant le maintien de n'importe quel régime de débouché pour le grain.

Réduction des emblavures

OTTAWA. — Les fermiers de l'Ouest n'ont pas attendu l'entente des nations pour réduire les emblavures. Ils l'ont fait d'eux-mêmes, si l'on en juge par les statistiques du dominion qui accuse une diminution des emblavures de près de 1,218,000 sur l'année précédente pour les trois provinces des prairies, réparties comme suit:

Avoine, 412,000 acres ou 4.8 p.c. d'augmentation; orge, diminution 3.9 p.c., et graine de lin, 47 p.c.

Les chiffres suivants montrent le nombre d'acres pour les trois provinces des prairies, les chiffres de 1932 étant entre parenthèses: blé, 25,177,000 (26,395,000); avoine, 8,945,000 (8,533,000); orge, 3,032,000 (3,154,100); rye, 519,700 (706,200); graine de lin, 23,000 (445,700).

Manitoba: Blé, 2,536,000 (2,651,000); avoine, 1,504,000 (1,463,500); Orge, 1,173,000 (1,123,300); seigle, 45,700 (40,600); graine de lin, 20,200 (49,300).

Saskatchewan: Blé, 14,743,000 (15,543,000); avoine, 4,571,000 (4,364,700); orge, 1,228,000 (1,320,500); seigle, 305,000 (482,500); graine de lin, 205,000 (381,200).

Alberta: Blé, 7,898,000 (8,201,000); avoine, 2,870,000 (2,704,800); orge, 631,000 (701,300); seigle, 169,000 (183,100; graine de lin, 10,700 (15,200).

Le salut de la civilisation

REGINA. — Lord Bessborough, gouverneur général du Canada, a exprimé l'opinion à la séance de l'Exposition des grains de Régina, que l'avenir de la civilisation repose entièrement sur l'agriculture. Le gouverneur général s'est montré enchanté du bon travail qui s'est accompli lors des conférences sur l'agriculture à Régina et dit que la portée dépasse de beaucoup les limites de notre pays.

"Il y a déjà 6000 ans que le monde sème du blé, a dit Lord Bessborough, mais ce n'est que dans nos temps modernes que la science a apporté son aide à l'agriculture en mettant à la disposition du fermier des machines qui l'aident à conquérir la nature et à la faire produire. Le travail du fermier est pénible; mais c'est là la meilleure forme de patriotisme. La limite du développement de l'agriculture n'est pas atteinte dans notre pays et ce n'est pas le signe distinctif de l'Ouest canadien de rester au repos.

Notes

Le rapport des Etats-Unis du 10 août estime le total des blés d'hiver et de printemps à 500 millions contre 727 l'an dernier.

Les expéditions de blé et de farine de l'Australie ont été moindres à 624,000 boisseaux. Les conditions de récolte y sont moins favorables que la dernière saison. Près de la moitié du pays manque d'humidité de sous-sol.

L'Argentine a besoin d'une bonne pluie générale. Des plaintes de dommages aux pâturages ont été reçues. Les exportations se font à bonne allure. Il y a eu de la gelée dans une large portion de territoire, mais les détails manquent.

Des comptes rendus sur les conditions [illegible] de la récolte en [illegible] ont été reçus. Dans les autres parties de l'Europe, les con[illegible] généralement favorables. Les Balkans ont eu une très petite récolte l'an dernier; cette année elle semble plus importante, mais ne paraît pas être au-dessus de la moyenne.

L'état des cultures

RESUME

Durant les deux dernières semaines la chaleur et la sécheresse se sont alliées pour augmenter le dommage déjà causé par ces deux éléments. Les champs qui en ont le plus souffert sont ceux qui étaient prêts de se rempiir durant les derniers jours de juillet et la première semaine du mois d'août. A part quelques exceptions on peut affirmer que les champs ont mûri sans humidité suffisante et que par conséquent la qualité et le rendement du grain en souffriront. De plus les sauterelles ont fait d'autres ravages dans les districts sud des provinces des prairies à tel point qu'on a dû en certains cas faucher les champs avant la maturité. A la fin de la semaine des pluies variant de modérées à abondantes sont tombées en plusieurs endroits; les blés tardifs, le fourrage et les prairies en bénéficieront. Dans la Saskatchewan et l'Alberta il y eut quelques dommages causés par la gelée mais on ne pourra évaluer l'étendue des pertes qu'au battage. Environ la moitié des champs du Manitoba sont moissonnés et dans les districts plus hâtifs le battage est en bonne voie. Dans la Saskatchewan et dans les districts d u centre et du sud de l'Alberta la moisson est commencée et deviendra générale dans une semaine. Dans le nord de la Saskatchewan et de l'Alberta les champs se portent toujours bien mais sont menacés de la gelée à cause de leur retard.

On rapporte de lourdes averses à plusieurs points du Manitoba durant la semaine dernière mais en général la sécheresse prédomine. La chaleur et l'aridité des derniers quinze jours ont réduit les perspectives et ont endommagé les champs du nord de la province où tous les grains étaient en bon état. La moisson avance bien, la moitié des champs du sud du Manitoba sont moissonnés, et le battage est commencé dans la Vallée de la Rivière Rouge. Les conditions sont très variables dans le sud du Manitoba; l'avoine et l'orge sont très médiocres. Les sauterelles continuent à dévorer le blé tardif et les grains fourragers. Les pâturages se ressentent de la sécheresse et sont très médiocres dans la moitié de la province.

La chaleur excessive a fait beaucoup de tort aux champs de la Saskatchewan durant les derniers quinze jours. Le dommage est le plus apparent dans les territoires qui avaient souffert de la sécheresse durant la période de croissance. Les sauterelles sont très actives dans le sud-central et le sud-ouest de la province et un grand nombre de fermiers sont forcés de couper les grains avant la maturité pour prévenir les pertes. La semaine dernière la grêle a causé des pertes considérables à plusieurs endroits, surtout aux environs de Moose-Jaw et au nord et à l'ouest de cette localité. La gelée a fait des dommages dans le nord-ouest de la province et bien que les pertes ne soient pas encore sensibles, le résultat apparaîtra probablement au battage.

Dans le sud de l'Alberta les champs ont souffert de l'aridité et de la chaleur. On n'attend qu'un faible rendement excepté dans certains territoires qui ont reçu des averses opportunes durant la période de croissance. La gelée occasionne des pertes assez sévères en certains cas, dans le centre de l'Alberta. Le nord central et le nord de la province ont reçu quelques averses et les épis se remplissent bien. Il faudrait du temps chaud pour faire mûrir les grains tardifs dans le nord de la province et dans le district de la Rivière de la Paix.

SASKATCHEWAN

Ministère de l'Agriculture, Régina

Selon les rapports reçus à la fin de la semaine par la branche des statistiques du ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan les champs dans presque toute la province ont été affectés sérieusement par les chaleurs excessives des derniers quinze jours. Le dommage est le plus considérable dans le centre, l'ouest central, le sud-ouest et l'extrême sud-est c'est-à-dire où la sécheresse avait déjà frappé. Dans les autres parties de la province les champs n'ont pas été détériorés aussi considérablement. On compte encore sur un rendement moyen dans les districts du nord, de l'est-central, aux environs de Régina, Weyburn et dans la vallée de Qu'Appelle. Dans d'autres parties de la province le rendement sera médiocre; en certains endroits la récolte est complètement manquée; il y aura même une disette de fourrage. En plusieurs districts la moisson est commencée et deviendra générale dans la province cette semaine et au commencement de la semaine prochaine. Aucune maladie dans les champs, mais les sauterelles continuent leurs ravages, à tel point que dans certains cas on est forcé de couper le grain encore vert pour prévenir des pertes plus considérables. Les mouches à scie sont assez nombreuses; la grêle a aussi causé des pertes dans certaines parties de la province. La gelée a endommagé les jardins dans le nord-ouest de la province mais ne semble pas avoir touché au grain; sans doute que le dommage ne sera constaté qu'au battage. La plus grande partie du seigle d'automne est coupée, la récolte étant légère. Les pâturages et les grains fourragers ont grandement besoin de pluies plus abondantes.

Ferme exp. fédérale, Indian Head

La chaleur a sensiblement diminué le rendement des grains tôt semés. La moisson du blé avance. Les orages de tonnerre de la fin de semaine ont été de grand profit aux grains tardifs et aux pâturages. Précipitation totale, soixante-quatorze centièmes de pouce.

Station exp. fédérale Swift Current

L'invasion de sauterelles des derniers quinze jours a détruit ou sérieusement endommagé une grande partie des champs de fourrage et de blé tardif. On moissonne le blé hâtif mais dans l'est, le nord et le nord-est une grande partie du blé ne vaut pas la peine d'être coupée. La récolte semble meilleure au sud-ouest jusqu'à Shaunavon.

Station exp. fédérale, Scott

Dans l'ouest centrale de la Saskatchewan les perspectives annoncent la plus faible récolte depuis un quart de siècle. Les fermiers s'équipent d'instruments à bon marché pour lier les tiges courtes. Les champs sont très sains au nord de la ligne joignant Lloydminster, Paynton à Glenbush.

Station exp. fédérale, Rosthern

Le 31 juillet et le premier août ont été très frais et en certains endroits on se plaint de dommages causés par la gelée. La température fut chaude et sèche avec beaucoup de vent, le reste de la semaine. Le grain mûrit rapidement et la coupe devient générale. Les échantillons de grains battus sont ridés et le rendement sera considérablement diminué. Les pâturages sont maigres.

Estimé de la récolte

WINNIPEG. — Se basant sur les rapports de terre en culture et des emblavures, la "Searle Grain Company" estime à 275,000,000 de boisseaux la récolte totale au Canada. Le rapport dit aussi qu'en se basant sur le poids, la récolte est 52 p.c. du normal pour tout l'Ouest. L'Alberta sauverait 60 p.c. de son blé, la Saskatchewan seulement 46 p.c. et le Manitoba 61 p.c.

Les battages commenceront vers le 18 août au Manitoba, vers le 24 août en Saskatchewan et vers le 4 septembre en Alberta.

Condition de la récolte

OTTAWA. — A l'exception de 1931, la récolte de cette année est la plus pauvre enregistrée depuis 25 ans. Cela comprend les rendements de blé et d'orge. Pour le lin et l'avoine, il n'y a jamais rien eu de pire depuis la même période. Pour ce qui est des pâturages, une seule année (1914) peut-être comparable à la présente. L'an passé, seul le sud de la Saskatchewan avait été réellement frappé mais aujourd'hui tout le pays, de Québec à l'ouest, a souffert de la sécheresse, de la grêle, des sauterelles.

Le marché

Le bétail

WINNIPEG et ST-BONIFACE. — Arrivées en fin de semaine et jusqu'à 9 h. a.m. lundi: 230 bestiaux, 420 veaux, 1,765 porcs et 1,390 moutons et agneaux. Les rapports des chemins de fer annonçaient cinq autres wagons de bestiaux à arriver dans la journée.

Veaux: $4.50 à $5.50; bouvillons de boucherie, $2.75 à $3.50. Vaches de boucherie, $1.75 à $2.00 avec comunes à $1.50 et moins.

Le marché aux veaux, ferme, aucun changement dans les prix de la dernière semaine; bons veaux, $4 et quelques-uns atteignirent $4.50. Ordinaires et moyens se vendent de $3.00 en descendant.

Le marché aux porcs est ferme. La fermeture de samedi montrait $5.75 pour bacons; légers, $5.00 à $5.25; truies, de $2.75 à $3.75.

Le marché aux moutons a été bon mais n'a guère changé. Agneaux de choix, $5.00.

REGINA

Bouvillons et génisses nourris à l'herbe, $2.00 à $2.50. Les meilleures vaches atteignirent $1.50; veaux, ferme à $2.00 et $2.50.

Porcs: bacons, $5.50; choisis, $1 prime par tête; bouchers, escompte 50 cents.

Agneaux de boucherie, ferme à $4.00.

Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres, bons et de choix, $2.25 à $3.00; moyens, $1.75 à $2.00; ordinaires, 75c à $1.50.

Bacon, $5.50 plus $1 prime pour choisis, bouchers, $5; lourds, $4.50; très pesants, $3.50; truies no 1, $3; no 2, $2.25.

Bons agneaux, poids moyens, $3.50 à $4; bons lourds, $2.50 à $3.

Moutons, pour boucherie, bons et pesants, $1 à $1.50; ordinaires, 50c à 75c.

Le département des Affaires municipales de la Saskatchewan

tient à annoncer que deux lois importantes qui ont été passées à la dernière session de la Législature se rapportant aux affaires municipales sont maintenant en force.

La plus importante des deux est l'Acte de la Consolidation des Arrérages de Taxes. Cette loi doit être en force dans toutes les municipalités rurales, villes, villages qui n'ont pas passé une résolution comme quoi ils ne veulent pas mettre en pratique les provisions de cette loi qui est en force depuis le 1er août dernier. Tous ceux qui possèdent du terrain dans les municipalités comme il est mentionné plus haut et dont les taxes sont arrièrées de deux ans pourront dès maintenant et jusqu'au 1er septembre prochain, faire la demande au conseil d'additionner les différents montants dûs pour taxes en un seul dont le paiement sera distribué pendant les six prochaines années.

Une autre loi importante passée à la Législature, qui intéresse les propriétaires dont les terres ont été vendues pour les taxes est L'Acte Concernant l'Ajournement de l'émission de Certificats pour le titre de ces terres. D'après cette mesure ceux qui auront acheté des terres pour le prix des taxes en 1930 ou avant ne recevront les titres que le 30 décembre 1933 à moins que le conseil de la municipalité passe une résolution exceptant une terre spécifiée.

De plus l'acte spécifie que tout propriétaire de terres vendues pour les taxes, s'il paie 25 pour cent du montant des taxes dues pourra obtenir que l'échéance du titre soit renvoyée du 30 décembre 1933 au 31 décembre 1934.

Pour plus de renseignements s'adresser aux officiers des municipalités où se trouvent les terres vendues.

Honorable Howard McCONNELL,
Ministre des Affaires Municipales.

J. J. SMITH,
Sous-Ministre des Affaires Municipales.

A l'étranger

L'Europe serait prête à une nouvelle guerre

NEW-YORK. — Henry Morgenthau père, délégué des Etats-Unis à la conférence de blé de Genève et plus tard conseiller à la conférence économique de Londres, est revenu persuadé que l'Europe est sur la pente de la guerre. Tous les pays d Europe conservent leurs ressources, dit-il, et le refus de la part de quelques-uns d'entre eux d'aller jusqu'au bout dans la réduction de l'ensemencement de blé provient de l'idée qu'ils doivent se préparer à la guerre. Toute l'Europe est prête à la guerre, continue M. Morgenthau. Les conditions sont semblables à celles qui prévalaient en 1914. Les pays dépensent de plus en plus pour les armements.

La France inquiète

NEW-YORK. — Le docteur Lionel D. Edie, ancien professeur de finances à l'université de Chicago, prétend que la France a deux soucis principaux: une autre guerre avec l'Allemagne et la stabilité du franc. Le docteur Edie, récemment de retour d'un voyage en Europe, a déclaré dans un discours que les Français sont réellement terrifiés en songeant à la forte probabilité d'un autre conflit avec l'Allemagne. Vu le traité des quatre puissances, ils ne croient pas qu'une crise puisse éclater avant 1935. Ils semblent penser ontinue le docteur Edie, qu'un second désastre de l'étalon-or sur le continent amènerait une sorte de désintégration sociale générale en Europe, et ils craignent énormément de pareilles conséquences.

La vente des mitrailleuses

WASHINGTON. — Le gouvernement américain a négocié un arrangement avec la *Thompson Machine Gun Company,* fabricants de mitrailleuses, pour que la compagnie ne vende plus désormais d'armes et de munitions qu'au gouvernement.

Navires américains

HYDE PARK, N.-Y. — Le président Roosevelt a approuvé les plans de la marine des Etats-Unis en vue de la construction de 21 vaisseaux de guerre. Cela fait partie d'un programme de construction de $238,000,000. Les travaux commenceront immédiatement et fourniront de l'emploi à des milliers d'hommes.

Assurances contre les enlèvements

CHICAGO. — Un groupe de Londres (Lloyds) offre des assurances contre l'enlèvement jusqu'à concurrence de $100,000, dit la "Tribune". Des personnages riches et en vue de diverses villes ont été assurés secrètement contre la menace, moyennant des primes de trois quarts de un pour cent.

Settle va recommencer

Chicago. — Le lieut. commander T.-G.-W. Settle a promis de faire une nouvelle tentative pour pénétrer dans la stratosphère, probablement l'automne prochain. On sait qu'il a dû abandonner une tentative d'ascension après s'être élevé à un mille de terre.

Une surtaxe sur les produits américains

PARIS. — Les ministres des finances et du commerce ont annoncé qu'une surtaxe de 15 pour cent pourra être appliquée d'un jour à l'autre, "maintenant", sur les importations des Etats-Unis comme compensation à la différence dans le change dollar-franc. Toutes les dispositions nécessaires sont prises depuis un mois, alors que le dollar descendit en bas du niveau de 8 francs. La décision ne sera pas anonncée d'avance afin d'éviter la spéculation, mais le décret paraîtra dans le Journal Officiel" à 3 heures du matin, et deviendra immédiatement en vigueur.

Un nouveau record pour la France

ROSSI ET CODOS BRISENT LE RECORD DES ENVOLEES SANS ESCALE EN DISTANCE

PARIS. — En atterrissant dans la petite ville syrienne de Rayak, à 79 milles au nord-ouest de Damas, les deux aviateurs avaient franchi sans escale 5,900 milles environ. Ils dépassaient de 560 milles les officiers britanniques Gayford et Nicholetts, en février dernier.

Le nouveau record rétablit le prestige de l'aviation française, menacé par les récents exploits de plusieurs aviateurs étrangers.

Le voyage a duré 56 heures. Le "Joseph Le Brix' a atterr: à Rayak le 8, dans le début de l'après-midi, selon l'heure normale de l'Est. Ses réservoirs contenaient encore un peu de gazoline. Les deux aviateurs ont renoncé à leur projet de voler de New-York à la ville indienne de Karatchi après avoir constaté que leur gazoline se consommait plus rapidement qu'ils ne l'avaient prévu. On attribue c tte excessive rapidité de consommation à l'évaporation causée par la chaleur de l'atmosphère.

Une heure avant d'atterrir et en passant au-dessus de Latakia, les deux aviateurs ont envoyé par télégraphie sans fil le message suivant: Dans une heure nous atterrirons à Rayak, à cause d'une consommation très anormale de gazoline. Néanmoins, le *Joseph-Le Brix,,* malgré 1,000 heures de vol et 11 décollages avec pleine cargaison, a relié New-York et Beyrouth en 55 heures. Vivent les ailes françaises! Vive la Syrie! Vive la France!

Lorsqu'il est passé au-dessus du Bourget, le *Joseph Le Brix* était parti de New-York depuis 33 heures 36 minutes: c'était neuf minutes de plus que le temps pris par l'appareil de Lindbergh pour accomplir le célèbre exploit de 1927.

Le point d'atterrissage du *Joseph Le Brix,* Rayak, est le terminus sud du chemin de fer à voie large qui relie la Syrie à l'Europe. Cette petite ville est construite sur un plateau entre le Liban et l'Anti-Liban. Elle posède un aéroport militaire français.

Nouveau record établi par une française

PARIS. — L'Aéro Club français a accepté le nouveau record d'altitude pour avions légers établi par Mlle Hélène Boucher. Le chiffre officiel lui concède une altitude de 19,364 pieds. L'ancien record, établi par Mae Haizlip, une américaine, était de 18,097 pieds.

Un service aérien franco-américain

PARIS. — Des envolées de poste aérienne hebdomadaires régulières entre la France et l'Amérique du sud: voilà le but que se propose la compagnie aéropostale. Ces envolées commenceraient en avril 1934. Jean Mermoz, pilote de la compagnie, doit survoler auparavant trois fois le sud de l'Atlantique afin de faire des expériences.

L'Autriche veut augmenter sa force militaire

ROME. — L'Autriche désire augmenter sa force militaire et a demandé privément aux gouvernements du Royaume-Uni, de la France et de l'Italie l'autorisation de le faire, apprend-on de source autorisée. La loi de service militaire à long terme limite beaucoup le nombre des jeunes gens qui font le service et diminue l'esprit national chez la jeunesse autrichienne. Le gouvernement de Vienne désire une période de service plus courte, afin qu'un plus grand nombre d'hommes puissent faire du service par classes successives, ce qui augmentera considérablement le nombre des soldats à un moment donné. La force de 30,000 hommes, prescrite par le traité de St-Germain, ne sera pas augmentée. Si l'autorisation demandée est accordée à l'Autriche, on croit que cela aura une portée intéressante sur les clauses de limitation des armements des traités de paix de Paris, en relation avec l'Allemagne, la Hongrie et la Bulgarie.

Le traité de StGermain abolit le service obligatoire en Autriche et limite l'armée à 30,000 hommes.

Pas de bon oeil

BERLIN. — L'Allemagne a fait savoir à la Grande-Bretagne et à la France que l'intérêt qu'elles prennent dans l'impasse austro-allemande n'est pas vu d'un bon oeil. Les ambassadeurs anglais et français ont remis au ministère des Affaires Etrangères des notes identiques disant que la propagande allemande dans la politique de l'Autriche violait l'esprit du traité des quatre puissances.

Des communistes qui vont payer pour les autres

Berlin. — Les prisonniers communistes détenus dans les camps de concentration de Hambourg seront, à l'avenir, tenus responsables des actes que commettront leurs camarades actuellement en liberté.

Dix prisonniers seront mis au secret pour chaque délit communiste qui sera commis dans l'état de Hambourg, a-t-on annoncé.

Le châtiment prévu pour les hommes détenus dans de tels camps est le "Verschaerfte Haft", qui, dépendant de la décision du geôlier, peut comprendre l'alimentation au pain et à l'eau, le cachot sans lit et la suppression de repas chauds à divers intervalles.

"Chaque fois qu'un pamphlet sera distribué, ou qu'une attaque sera commise contre une organisation naziste, et qu'il n'y aura pas d'arrestations, dix chefs communistes internés dans les camps seront soumis à un régime plus sévère", dit-on. "Chaque fois que l'auteur d'un délit sera connu, mais ne pourra pas être arrêté, les membres de sa famille le seront."

Nos traités de la Conférence d'Ottawa

TOKIO. — L'hon. I. Tokugawa, ministre du Japon au Canada, actuellement en congé à Tokio, a déclaré à la Presse Canadienne qu'il regarde comme une grande erreur de la part du Japon et des autres pays de regarder les traités de la conférence d'Ottawa comme l'instrument d'une guerre économique qui sera livrée par "Empire Britannique. Les longues discussions qui ont précédé la conclusion des traités, dit le ministre, indiquent le désir des unités de l'Empire de faire le commerce avec les autres nations. Il est heureux de ce que le commerce entre le Canada et le Japon fassent des progrès.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

GLENTWORTH, SASK.

Le 28 juillet, la paroisse de Glentworth recevait Son Exc. Mgr Melanson. A son arrivée, Mgr a officié au Salut du T. S. Sacrement, auquel les paroissiens s'étaient fait un devoir d'assister.

Le lendemain matin, eut lieu la confirmation.

La visite de Son Excellence fut bien courte à Glentworth, car son programme était très rempli jusque dans l'après-midi. Son Exc. visita les missions et confirma une centaine d'enfants.

La passage parmi nous du premier pasteur du diocèse restera inoubliable, à cause des encouragements qu'il ne nous a pas ménagés et aussi pour les bons conseils que nous tâcherons de suivre ausi fidèlement que possible.

A l'occasion du passage de Son Exc, il y avait au presbytère, MM. les abbés J. Perreault, curé de Ferland; A. Knauff, curé de Verwood; Morin et Moquin de Gravelbourg.

La semaine dernière, M. le curé J.-A. Vachon recevait un télégramme de Montréal, lui annonçant la mort d'un de ses neveux, M. Liguori Lefebvre, qui s'est noyé en se baignant avec des compagnons. A M. le curé et aux siens, nous offrons nos sympathies.

Mmes Napoléon Nadeau et A.-T. Breton de Montmartre, rendaient visite dernièrement à Mlle Cécile Nadeau.

M. Georges Gratton de Montmartre était en visite au presbytère il y a quelque temps.

MUTRIE, Sask.

Fête à notre dévoué pasteur

L'autorité de ce diocèse a décidé de promouvoir notre bon curé à une nouvelle paroisse, et lui accorder une récompense à son dévouement pour nous. Nous ne pouvions le laisser partir sans lui manifester d'une manière tangible notre gratitude.

Une petite surprise lui fut ménagée la veille de son départ. Un magnifique concert fut pr paré pour la circonstance par le petit groupe de ses paroissiens. Tous se sont donnés le mot en ce soir d'adieu et l'église paroissiale était remplie par ce peuple reconnaissant.

Il y eut d'abord un chant de reconnaissance. M. Gabriel DuMarac lut ensuite en termes émus l'adresse de circonstance et présenta à M. le curé Turgeon une bourse bien garnie.

Le programme musical se continua tard dans la soirée, durant laquelle plusieurs talents se firent entendre. Comme toujours, plusieurs amis de Montmartre étaient venus se joindre à nous pour rehausser la solennité de cette fête intime et nous charmer par leurs chansons et déclamations.

A la fin de la soirée, M. le curé pris par l'émotion remercia ses ouailles et amis et nous dit rien qu'au revoir.

Bienvenue à notre nouveau curé

Jeudi, le 3 août, nous avions le bonheur de saluer le nouvel envoyé du bon Dieu. Il a semblé déjà un des nôtres, tant il nous entoura de son affection. Les paroles émues qu'il nous adressa le dimanche suivant suffirent pour lui attacher tous les coeurs de ses nouveaux paroissiens. Puisse-t-il vivre longtemps au milieu de nous pour le bien des âmes.

Nouvelles diverses

M. l'abbé N.-J. Robideau, séminariste de Régina Cleri est en vacances chez M. le curé Martin.

Mlle Georgianna Beaudoin de Storthoaks, cousine de M. le curé, est venue à Mutrie et restera comme ménagère.

Mlle Cécile Perron de Montmartre est en vacances ici pour une quinzaine.

RADVILLE, Sask.

Baptême

7 août, M. et Mme Arthur Legault, un garçon baptisé sous les noms de Joseph-Arthur Rogers. Parrain et marraine, M .et Mme Siméon Rondeau.

Soirée du Patriote

Les acteurs de la Tournée du Patriote étaient à Radville jeudi le 3 août. Nos jeunes jeunes gens du Collège Mathieu, sous l'habile direction du R. P. Mondor, O.M.I., se sont une fois de plus grandement distingués. Chacun a rempli son rôle à perfection. Les trois comédies, le chant et la musique, ont été exécutés avec beaucoup d'art et naturel. Ils intéressèrent beaucoup l'auditoire et le firent rire du commencement à la fin. Le R. P. Mondor, O.M.I., directeur de la Tournée, dans un magnifique discours, nous montra l'importance, la nécessité absolue pour nos familles catholiques de recevoir le Patriote et d'envoyer leurs jeunes gens au Collège Mathieu. C'est, dit-il, le devoir de tous les parents catholiques d'aider nos deux grandes oeuvres religieuses et nationales. Nous n'avons pas le droit de nous en désintéresser sans manquer gravement à notre devoir de catholiques. Le Patriote de l'Ouest et le Collège Mathieu sont des institutions primordiales. Elles ont été fondées et sont soutenues aux prix des plus grands sacrifices. Nous traversons une période des plus critiques pour nos enfants et nos jeunes gens. La mauvaise littérature, les journaux jaunes, neutres ou hostiles à notre religion, pénètrent partout dans nos foyers catholiques. Que deviendrons alors nos enfants et nos jeunes gens plus tard avec une telle ambiance anglaise et protestante. Le Patriote de l'Ouest, lui dont la mission est d'instruire le peuple, rétablir la vérité catholique contre les fausses doctrines; lui dont la mission est d'éclairer les intelligences, affermir notre volonté et orienter notre vie spirituelle devrait pénétrer dans tous les foyers catholiques..

Vers la fin de la soirée, au nom de l'auditoire, des cercles de Radville, Souris Valley et Sainte-Colette, M. le curé remercia bien cordialement les acteurs et les félicita pour le succès de cette intéressante soirée. "Oui, chers jeunes gens, dit-il, vous jouez un rôle bien grand et bien noble en vous faisant apôtre du bien. Vous ne reculez devant aucun sacrifice quand il s'agit de travailler pour la cause du Patriote. En vous faisant les zélés propagateurs et défenseurs de la doctrine catholique, vous jetez de l'honneur, du crédit sur votre collège de Gravelbourg. Continuez, chers jeunes gens, l Eglise catholique et la patrie canadienne ont besoin de vous. En retour, Dieu vous bénira, vous, vos familles et vos entreprises."

Ordination à Sedley

M. le curé s'est rendu dimanche dernier à Sedley pour l'ordination de M. l'abbé Seiferling, enfant de cette paroisse. Il fut ordonné prêtre en présence de ses bons parents et d'un grand nombre de prêtres, par Son Exc. Mgr McGuigan. MM. les abbés John McLellan et Gérard Morissette, qui avaient été ordonnés sous-diacres dimanche le 31 juillet, à Radville, furent ordonnés diacres dimanche le 6 août, à cette même cérémonie à Sedley. Cette touchante cérémonie a donné lieu à des fêtes grandioses dans la belle paroisse de Sedley dont M. l'abbé Thenissen est le dévoué pasteur. Nous conserverons un précieux souvenir de cette mémorable journée.

STORTHOAKS, Sask.

En voyage

Récemment, M. Ferland, curé de la paroisse, accompagnait M. Gauthier et ses trois enfants Olive, Rose et Aimée, dans un voyage d'une semaine à Winnipeg. Ils nous sont revenus enchantés de leur voyage.

L'Exposition Mondiale de Régina attira aussi plusieurs de nos paroissiens. Tous se rendirent en automobile. Tous nous certifièrent à leur retour qu'il y avait quelque chose d'attrayant à cette exposition.

Balle-au-camp

Ce printemps, les villages environnants se sont réunis pour former une ligue de balle-au-camp qui a très bien réussi. Les équipes de Bellegarde et Storthoaks attrappèrent le même nombre de points. Mercredi dernier, les deux équipes se rencontrèrent à Redvers pour se disputer les honneurs de la coupe, car évidemment il y en avait une. Les nôtres remportèrent une victoire éclatante. Nos pauvres adversaires qui étaient venus bien décidées d'avoir les honeurs, retournèrent les mains vides, la tête basse, avec une défaite de 13 à 5. Bravo pour notre équipe canadienne-française de Storthoaks.

Les récoltes

Les coupages achèvent, même quelques-uns ont déjà commencé les battages. Tout sera bien vite fini, car les sauterelles ont déjà fait une bonne partie de ces travaux, mais cela ne rapporte pas beaucoup de profit aux fermiers. Tout de même, disons comme dans la chanson: "Ça va venir, ça va venir, ne nous décourageons pas; moi, j'ai toujours le coeur gai et continue à turluter..." en attendant que ça vienne.

La Tournée

Voici enfin "L'invincible 66" conduisant encore une fois parmi nous nos amis de Gravelbourg. Quel bonheur pour toute la paroisse de venir applaudir ces artistes et oublier pour un moment les fatigues du jour. Tout fut si bien exécuté: comédies, chant et musique, que nous pouvons véritablement dire que nous avons entendu les artistes du "Patriote". Nos plus sincères remerciements aux artistes ainsi qu'à tous ceux qui sont venus encourager par leur présence cette grande oeuvre canadienne-française.

Baptêmes

Le 9 juillet, Marie-Jeanne-Evelyne, fille de Earl Peters et d'Anna Paradis. Parrain et marraine, M. et Mme Gaston Blérot, oncle et tante de l'enfant.

Le 16 juillet, Elaine-Bernice, fille de P. Longphee et de Kathleen Belmare. Parrain et marraine, M. et Mme Elmer Belmare, oncle et tante de l'enfant.

Le 30 juillet, Joseph-Lucien-Rodrigue, fils de Urbain Beaudoin et d'Annette Gentes. Parrain et marraine, M. Appolinaire Beaudoin et Mlle Marie-Louise Beaudoin, oncle et tante de l'enfant.

Le 30 juillet, Arthur Ronald-Joseph, fils de William Tandy et de Véronica Mead. Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Chicoine.

FEUILLETON

"Ils furent soudainement entourés d'éclairs... L'autobus venait d'entrer dans la boutique d'un pâtissier!"

L'ESPRIT YANKEE

—Monsieur, c'est le marchand d'habits qui est à la porte.

—Dites-lui que j'ai tout ce qu'il me faut.

Johnston, candidat de Lake Centre

Il est élu à l'unanimité — Différence entre les deux partis — M. Young et la C. C. F.

ETTER'S BEACH, Sask. — Les libéraux de la nouvelle circonscription de Lake Centre se sont réunis pour nommer un candidat aux prochaines élections. J. Fred Johnston a été choisi à l'unanimité. Johnston est un ancien député de Long Lake. Il a été vice-président de la Chambre durant quatre ans. Plus de 300 personnes assistaient au ralliement. La note dominante des discours peut se résumer en cette phrase: "Quelles que soient les conditions nous allons gagner les prochaines élections."

Johnston

Malgré les coupures opérées dans cette circonscription fédérale par le dernier bill de rédistribution, dit le candidat-élu, il reste assez de libéraux pour remporter la victoire. La C.C.F. essaie de former un nouveau gouvernement. Si elle réussissait, ce serait un état chaotique au fédéral et une vilaine chose pour le pays. J'aimerais à dire à M. Coldwell qu'il ne connaît pas l'histoire pour affirmer qu'il n'y a pas de différence entre les libéraux et les conservateurs. En 1897, le gouvernement libéral de Laurier accordait la préférence aux marchandises anglaises et les conservateurs s'y opposèrent. En 1911, le même gouvernement proposait la réciprocité ce qui voulait dire l'ouverture d'un marché pour les Canadiens avec les Etats-Unis et les conservateurs refusèrent. La politique tory aujourd'hui élève plus haut que jamais les tarifs et elle demande à l'Angleterre d'acheter plus de blé. Il y a donc différence entre les deux partis, conclut l'orateur.

Young et la C.C.F.

E. J. Young, député de Weyburn, l'un des principaux orateurs de l'assemblée, déclara que lorsque les libéraux seront au pouvoir, leur premier souci sera d'abaisser les barrières tarifaires parce qu'aucun pays ne peut vivre par lui-même. Pour exporter, il faut importer. Depuis 1930 le commerce du Canada a souffert d'une baisse de 66 p.c. tandis que le commerce du monde n'enregistrait qu'une diminution de 23 p.c. Cette perte pour notre pays doit être attribuée à la politique protectionniste des conservateurs, qui ont entraîné à leur suite même les membres de la Chambre qui se disent progressistes, ceux-là même qui aujourd'hui sont à la tête du mouvement C.C.F. En mettant des barrières à l'importation, les conservateurs ont privé le pays de $20,000,000 de revenu et la perte a dû être comblée par des taxes nouvelles.

La C. C. F. dit que le capitalisme est né il y a cent ans!... avec l'ère nouvelle des crimes et des guerres. C'est là mal connaître son histoire puisque le premier capitaliste fut notre père commun Adam. Pour ce qui est du profit qu'on reproche aux capitalistes, les C. C. F. s'imaginent-ils que l'homme est prêt à travailler pour rien. Où en serions-nous du développement du pays s'il en était ainsi? Les hommes ne travaillent pas par plaisir mais pour en retirer quelques profits, et la loi que voudraient imposer les C. C. F. ne changeraient en rien leur manière de voir.

A la convention de Régina, les fermiers ont bien senti qu'ils s'étaient fourvoyés dans un camp qui n'était pas fait pour eux.

Il est faux de dire que la richesse est suffisante et qu'il ne s'agit que de la répartir, comme il est faux de dire que la présente dépression vient d'un surplus de production. Le monde produit moins de blé aujourd'hui qu'il y a cinq ans. La véritable source du mal, c'est le malaise qui existe dans l'échange des produits et pour rétablir l'ordre, il faut détruire les barrières tarifaires.

Mme Dr Parker

Mme Parker de Régina dit aussi quelques mots et encouragea les délégués à se former une opinion intelligente sur les problèmes difficiles qui se posent à l'heure actuelle. Le spectre du socialisme, qui se dresse devant nous, est plein de menaces, mais nous possédons l'arme qui peut tuer le monstre dans notre pays; la démocratie nous a mis dans la main une arme puissante: le vote intelligent qui manifeste l'opinion publique.

Pour étudier le coût d'un voyage à la lune et l'établir à cent millions, il faut être soi-même déjà quelque peu dans la lune.

Candidats

Nomination des conservateurs

BROOMHEAD. — Les conservateurs en sont à leur 5ème nomination dans la province. Le docteur F.-B. Smythe a été choisi comme candidat de la circonscription de Broomhead.

Nomination C.C.F.— M. Roberge se retire

UNITY. — George Hindley de Palo a été choisi comme candidat C. C. F. pour la circonscription de Wilkie aux prochaines élections.

M. Hector Roberge mis sur la liste comme candidat possible, s'est retiré. Il présidait la convention.

Dundas, candidat libéral de Wolseley

WOLSELEY, Sask. — Réunis en assemblée, les libéraux ont choisi F.-N. Dundas, candidat de la circonscription électorale de Wolseley-Qu'Appelle pour la prochaine élection.

92 candidats sont choisis

VICTORIA. — Quatre-vingt-douze candidats ont été choisis pour les élections générales en Colombie anglaise, au mois d'octobre. Les candidats sont répartis comme suit: unionistes de Tolmie....; libéraux, partisans de Bowser, 8 C.C.F., 23; indépendants, 15; front uni, 5; C. C.F. indépendants, 3.

Un débat intéressant

REGINA. — Le comité C.C.F. qui pousse la candidature de l'ex-juge Stubbs a lancé un défi aux disciples du parti libéral. Il s'agirait d'avoir un débat entre les représentants des deux partis sur la question C.C.F. et sur son efficacité comme moyen de sauver le pays. Les orateurs pourront être choisis dans tout le Canada. Il est facile d'imaginer l'intérêt que présenterait un débat entre le chef du parti libéral, par exemple et J. S. Woodsworth, l'âme de la C.C.F.

Les Canadiens qui ont toujours aimé les discussions prendraient un plaisir réel à cette joute.

Election à l'automne

REGINA. — Il paraîtrait que des élections auraient lieu à l'automne. Le gouvernement se voit devant une situation difficile: pourvoir aux secours directs écrasants pour la quatrième année consécutive. Il faudrait $30,000,000 pour mettre la province à flot. Tous les partis se préparent à une campagne électorale en vue d'une élection prochaine. Jusqu'à date, 57 candidats sont sur les rangs: Fermiers-travaillistes: 28; libéraux: 22, conservateurs: 4, indépendants: 2, ligue des fermiers-unis: 1. Il est rumeur qu'avant la fin de l'année les C.C. F. auront un candidat dans chaque circonscription.

Un autre nouveau parti

GULL LAKE. — Nous avions trop de partis politique depuis quelque temps, alors les électeurs de Gull Lake se sont réunis pour en former un autre. Ce qu'il y a de particulier, c'est que le nouveau parti sera absolument d'aucune teinte politique mais indépendant au sens le plus pure du terme. On n'a pas encore trouvé de nom pour la nouvelle création et le programme n'est pas arrêté mais on se propose surtout de nommer un candidat sans attache politique connue et de lutter contre la socialisation des terres comme le veulent les C. C. F. Les membres de la nouvelle organisation croient plus sage de choisir leur représentant d'après la valeur que d'après la couleur politique. Et qui pourrait les blâmer.

CHURCHILL

Arrivée du Pennyworth

CHURCHILL. — Le "Pennyworth" est arrivé au port de Churchill avec une cargaison de deux mille tonnes de marchandises pour les provinces de l'Ouest. Le voyage s'est effectué heureusement et le capitaine a même dit qu'il préférait la nouvelle route à celle du Saint-Laurent. Ceux qui sont superstitieux vont frémir quand ils sauront que le navire a mis 13 jours à venir, a pris son pilote à la 13ème heure, le 13 du mois et 13 jours après avoir laissé Anvers, et qu'il est le 13ème vaisseau arrivé au port de Churchill depuis l'ouverture. De plus, il faisait 13 milles à l'heure en entrant dans la baie et tirait 13 pieds d'eau. Le capitaine avait fêté son anniversaire le 13 juillet.

La cargaison du "Pennyworth" comprenait des machines aratoires parmi lesquelles quantité de centrifuges. Les machines étaient envoyées à la "Cockshutt Plow Co." par la compagnie "Lister" d'Angleterre.

Excursion

WINNIPEG. — Pour permettre de visiter Churchill, le C. N. R. organise une excursion à prix réduits: un sou du mille. Le train partira de Saskatoon, vendredi, le 25 août, et sera pourvu de toutes les commodités: dortoirs, salle à manger, etc. Ces wagons seront garés à Churchill et resteront à la disposition des voyageurs pendant les deux jours et demi que durera le séjour là-bas.

Droit de pilotage

OTTAWA. — Les pilotes qui seront employés pour conduire les vaisseaux à l'entrée ou à la sortie du port, devront payer $50 pour leur droit de pilotage.

Trains de fret

CHURCHILL. — Les trains de fret de Le Pas à Churchill sont considérablement augmentés pour transporter la cargaison du "Pennyworth" et des autres attendus.

Des équipes travaillent à compléter le chemin de fer de la Baie d'Hudson. Il sera prêt pour les premiers envois de blé.

Nouvelles

Exposition de Saskatoon

SASKATOON. — Même si le résultat est inférieur à celui de l'an passé, Saskatoon peut être satisfaite de sa deuxième foire gratuite, puisque 129,210 personnes visitèrent les exhibits. On attribue la baisse du nombre des visiteurs au fait que l'exposition a eu lieu immédiatement après celle de Régina et aux travaux de la moisson qui ont déjà commencé à retenir les cultivateurs à la campagne.

Pas d'exposition à Moose Jaw

MOOSE-JAW. — Vu la sécheresse et les ravages causés par les sauterelles, l'exposition des sociétés d'agriculture et d'horticulture qui devait se tenir à Moose-Jaw, n'aura pas lieu.

"THYREONOTUS"

Une nouvelles sortes de sauterelles, sans ailes, deux fois plus longues et deux fois plus voraces que les autres, vient de faire son apparition dans la région. Le dos est recouvert d'une carapace.

Officiers de la ligue contre la tuberculose

REGINA. — L'hon. F. D. Munroe, M.D., ministre de la santé, vient d'annoncer la nomination des directeurs de la ligue contre la tuberculose dans la Saskatchewan. Se sont: Norman Mackenzie, K.C.; F.-N. Darke, Peter McAra, et A. E. Whitmore, tous de Régina.

J. J. Smith, sous-ministre des affaires municipales, a été nommé représentant à la commission des améliorations dans la province.

Le salaire des moissonneurs

REGINA. — Les membres de la *Farmer's Unity League*, lors d'une réunion à Shaunavon, avaient fixé le salaire des employés sur les fermes au temps de la moisson à $2.50 par jour. La résolution fut adoptée à l'effet de demander aux cultivateurs de la *United Farmer's of Canada* de seconder le mouvement.

Jusqu'à date, rien n'a encore été fait, puisque les moissonneurs reçoivent $1 et $1.50 par jour dans la Saskatchewan. Les hommes sont surtout engagés au mois et la préférence semble être pour les gens mariés sans enfants. Le travail est plus abondant que l'an dernier, puisque 621 hommes et 162 femmes ont été engagés, contre 483 et 163 respectivement.

Pour mettre l'argent en circulation

REGINA. — Le gouvernement de la Saskatchewan tient à seconder de tous ses efforts le projet du gouvernement fédéral qui veut faire des deux premières semaines de septembre, deux semaines de vente. Afin de mettre l'argent en circulation et d'aider à soulager ceux qui souffrent de la crise, on a proposé de vendre pour $100,000,000 de marchandises. Tous les Canadiens seront invités à acheter des produits manufacturés au Canada et de remettre ainsi le commerce dans un état qui, s'il n'est pas encore la prospérité, l'acheminera rapidement vers le but.

Comité de compensation aux ouvriers

(Workmen's Compensation Board")

REGINA. — Une assemblée des membres de l'"Associated Workmen's Compensation Boards of Canada" aura lieu à Régina, durant trois jours, commençant le 5 septembre, 1933. N. R. Craig est président du comité. T. L. Elliott est secrétaire de la Saskatchewan et du Dominion.

Les officiers médicaux de l'association, venus des diverses provinces, tiendront leur assemblée en même temps.

Il faut de la corde ! ! !

REGINA. — Le gouvernement de la Saskatchewan avait décidé de ne pas fournir de la corde de lieuse aux fermiers qui en avait besoin, mais à qui les resources manquaient pour s'en procurer. Les Fermiers-Unis du Canada ont protesté contre une telle mesure. Ils avaient demandé qu'on avance ce qu'il fallait au fermier à condition qu'il repaie ce qu'il avait reçu avec l'argent du premier blé battu. La décision du gouvernement laisse entendre qu'il ne tient aucun compte de ce qui lui avait été demandé à la convention des Fermiers-Unis.

L'uniformité des livres

BANF. — Les sous-ministres de l'éducation pour les quatre provinces de l'Ouest ont discuté l'uniformité des livres de lecture dans leur province respective. L'hon. Perrin Baker, ministre de l'Education en Alberta, a déclaré qu'il y avait là un grand danger de rendre l'éducation uniforme dans les quatre provinces. "Quand vous aurez réussi à mettre les mêmes livres de lecture partout, vous serez tentés de faire de même pour toutes les matières de classe, y compris l'histoire," ajouta M. Baker.

Elections dans Yamaska, Restigouche-Madawaska et MacKenzie. —Dans les deux premiers comtés, les vieux partis n'ont pas d'inquiétude. Ce sera une lutte parfaitement orthodoxe: pas de troisième parti en lice MacKenzie offre une situation différente. Woodsworth y tentera un gros effort dans ce comté fort pris par le radicalisme. L'ex-juge Stubbs de Winnipeg y sera son candidat. A distance il semble un formidable candidat. Libéraux et conservateurs s'entendront-ils dans la coulisse pour faire bloc contre la C.C.F. et dès maintenant lui porter un coup fatal si possible? Souhaitons-le.



